



S.M le Roi adresse, aujourd'hui samedi 31 juillet, un discours à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône

S.M le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, adressera samedi soir un discours à Son peuple fidèle à l'occasion de la célébration du 22^{ème} anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi au Trône de Ses glorieux ancêtres, annonce un communiqué du ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie. Voici la traduction du communiqué :

"Le Ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie annonce qu'à l'occasion de la célébration du 22^{ème} anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste et Le préserve, au Trône de Ses glorieux ancêtres, Sa Majesté le Roi adressera un discours à Son peuple fidèle.

Le Discours Royal sera retransmis sur les ondes de la radio et à la télévision samedi 31 juillet 2021 à 21H00".

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9379

Samedi 31 Juillet/Dimanche 1^{er} Août 2021

Il n'y a pas que la Covid qui soit fatale

La pollution atmosphérique tue 5000 Marocains par an



En cause, l'utilisation du charbon comme principale source de production d'électricité

Page 3

Pour réussir l'opération de vaccination contre la Covid-19 Des équipes médicales militaires viennent au renfort du ministère de la Santé



Page 5

Les exportations du secteur automobile à leur plus haut niveau en cinq ans



Page 10

Coupe du Trône

Un dernier carré à la portée du Wydad et de l'ASFAR



Page 23

Fête du Trône

Grâce Royale au profit de 1.243 personnes



A l'occasion de la Fête du Trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a accordé Sa grâce à 1.243 personnes, dont certaines sont en détention et d'autres en liberté, condamnées par différents tribunaux du

Royaume, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Voici le texte du communiqué : "A l'occasion de la Fête du Trône de cette année 1442 H-2021 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que

Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes, au nombre de 1.243, se présentent comme suit :

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 1.108 détenus se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 19 détenus.

- Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 1.086 détenus.

- Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit de 03 détenus.

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 135 personnes se répartissant comme suit :

- Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 36 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 05 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende au profit de 92 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 02 personnes.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

Moulay El Hassan Daki : *Le Guide de la procédure d'extradition, un document de référence visant à harmoniser l'action du Parquet général*

Le "Guide de la procédure d'extradition", qui vient d'être lancé par la présidence du ministère public, se veut un document de référence visant à faciliter et harmoniser l'action du Parquet général au Royaume, a souligné, jeudi à Marrakech, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, Moulay El Hassan Daki.

"Ce Guide, fruit d'une coopération entre le Maroc et l'Union européenne (UE) dans le cadre du Programme d'appui à la réforme de la justice, est de nature à fournir les données juridiques et légales relatives à la procédure d'extradition des criminels", a indiqué M. Daki lors de la cérémonie de présentation et de lancement de ce guide, organisée en marge d'une formation initiée sous le thème "L'extradition entre le droit interne et les conventions internationales".

A travers ses cinq axes, ce document vise à donner des éclaircissements sur les différents sujets se rapportant à l'extradition, dont les mandats de recherche internationaux et les mandats d'arrêt, les demandes de détention provisoire, les demandes d'extradition, les demandes spéciales et les requêtes officielles en passant par leurs conditions et leur exécution, a-t-il expliqué, relevant que le Guide pose certaines problématiques pratiques et propose des solutions.

Dans ce cadre, M. Daki a mis en relief

les efforts consentis par les cadres et les magistrats de la présidence du parquet général et les membres de la commission scientifique pour l'élaboration de ce guide, qui sera utile dans la bonne application de la loi et l'esprit des conventions internationales, aussi bien pour les magistrats du parquet général que les juges d'instruction et les avocats, ainsi que toutes les personnes concernées par la question de l'extradition.

Par ailleurs, le responsable judiciaire a mis en exergue le partenariat constructif entre l'UE et la présidence du ministère public et l'interaction de l'Union avec ses initiatives dans le cadre de la mise en oeuvre de ses missions de suivi de l'exécution de la politique pénale.

Dans ce contexte, M. Daki n'a pas manqué de relever les efforts internationaux du Maroc dans le domaine de la lutte contre le crime transfrontalier à travers la ratification des différentes conventions internationales relatives au renforcement des mécanismes de justice pénale et la conclusion de plusieurs accords de coopération judiciaire bilatéraux dans le domaine pénal en vue de partager l'assistance judiciaire, l'extradition des criminels et le transfert des détenus.

Le Maroc a aussi adopté des expériences réussies pour faciliter et suivre la mise en oeuvre des accords bilatéraux avec les pays afin de renforcer la coopération judiciaire, citant

dans ce cadre la mise en place de magistrats de liaison ou les réseaux de coopération judiciaire et thématique, tels que le groupe quadripartite des parquets marocain, espagnol, français et belge de lutte contre le terrorisme.

Dans ce cadre, le responsable judiciaire a relevé la complexité de la procédure d'extradition en raison de la diversité des exigences juridiques et techniques y afférentes imposées par les lois internes des pays et les accords bilatéraux, régionaux ou internationaux, d'où la nécessité pour les magistrats d'être au courant des lois d'extradition et des conventions internationales les régissant.

Le non-respect de ces procédures, a-t-il poursuivi, peut engendrer le refus des demandes d'extradition ou l'augmentation des durées d'extradition, ce qui porte atteinte au bon fonctionnement de la justice pénale, mettant l'accent sur la formation et la sensibilisation des parties judiciaires et administratives chargées de la gestion des affaires d'extradition.

De son côté, le secrétaire général du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mustapha Libzar, a relevé que ce Guide représente un document pratique unique en son genre et un important outil, qui sera mis à la disposition des magistrats, avocats, enseignants-chercheurs et étudiants dans tout ce qui se rapporte à la question de l'extradition.

Dans ce contexte, le responsable judiciaire a mis en relief les efforts de la présidence du ministère public, à travers notamment l'élaboration de plusieurs guides visant à faciliter les procédures judiciaires.

Et de souligner que la lutte contre le crime transfrontalier constitue l'un des grands défis des systèmes judiciaires en raison de la prolifération des réseaux criminels et l'exploitation des nouvelles technologies d'information et de communication, d'où la nécessité de renforcer la coopération judiciaire entre les pays pour une lutte efficace contre ce genre de crimes.

Dans ce cadre, il a mis en relief les efforts du Royaume dans le domaine de la lutte contre le crime organisé et transfrontalier à travers sa contribution dans plusieurs réseaux de coopération judiciaire et la ratification de plusieurs conventions et accords régionaux, continentaux et internationaux relatives à la justice pénale, telles que la lutte contre le crime organisé, le blanchiment d'argent, la traite des êtres humains, le terrorisme et la corruption.

La présidence du ministère public a procédé, jeudi à Marrakech, au lancement du "Guide de la procédure de l'extradition" à l'occasion d'une formation organisée durant deux jours sous le thème "L'extradition entre le droit interne et les conventions internationales".

Il n'y a pas que le Covid qui soit fatal

La pollution atmosphérique tue 5000 Marocains par an

Si les scientifiques ont unanimement salué les effets positifs du confinement, grâce auquel une diminution des émissions de gaz à effets de serre a été constatée, il n'en reste pas moins que les conséquences de la pollution atmosphérique demeurent préoccupantes au plus haut point. Une réalité à laquelle le Maroc n'échappe pas. D'après l'organisation Greenpeace MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), chaque année, la pollution atmosphérique cause plus de 5000 morts dans le Royaume et coûte près de 11 milliards de dirhams.

Ces données, pour le moins surprenantes, ont été rendues publiques il y a quelques jours via le rapport mondial «L'air toxique: le coût réel des combustibles fossiles». Le rapport en question est une mine d'informations. Il révèle des chiffres qui déterminent non seulement les coûts sanitaires de la dépendance des pays vis-à-vis des combustibles fossiles, responsables de polluer l'air et de provoquer des taux élevés de maladies et de décès, mais aussi les répercussions économiques engendrées.

En partant de ce principe, Greenpeace MENA a classé le Maroc parmi les pays ayant le plus grand nombre estimé de décès par an (environ 5.100 en 2018), aussi bien en Afrique du Nord qu'au Moyen-Orient. Dans ce classement, l'Égypte arrive en tête, alors qu'en Algérie et en Tunisie, le nombre estimé de décès est respectivement de 3000 et 2100. «En parlant de lutte contre la crise du changement climatique, le Maroc joue un rôle de premier plan à travers ses engagements ambitieux dans le secteur des énergies renouvelables, mais



quant à la pollution atmosphérique, on découvre qu'il existe un grave problème qui menace la santé et les finances de tout citoyen marocain», avertit Mohammed Tazrouiti, chargé de campagne chez Greenpeace MENA.

L'utilisation du charbon comme principale source de production d'électricité au Maroc concourt à cette situation tragique. Qui plus est avec un «taux d'environ 50%», précise le rapport. Et pour cause «le charbon est l'une des sources d'énergie fossile les plus polluantes. Une fois brûlé, il produit des polluants toxiques qui causent des maladies chroniques, telles que les maladies cardiaques, le diabète, les maladies pulmonaires obstructives chroniques et le

cancer du poumon», s'alarme Greenpeace MENA.

En ces temps de pandémie, le moindre problème de santé, aussi mineur soit-il, peut être un facteur aggravant dans le cas du Sars-Cov-2. Alors, quand il s'agit de diabète et autres maladies chroniques causées par la pollution atmosphérique, cela ne présage rien de bon. D'après Greenpeace, «bon nombre d'études ont indiqué qu'il existe des preuves solides confirmant que l'exposition permanente à la pollution atmosphérique augmente la sévérité de la contraction de Covid-19 et augmente le nombre de décès».

Ainsi, d'un point de vue sanitaire, ce type de pollution est plus que jamais un

danger réel et dans l'air du temps. Mais quid du volet économique ? Il semblerait que le Maroc perd gros sur ce plan également. Le coût annuel moyen des dégâts de la pollution de l'air au Maroc est estimé à 0,9% du produit intérieur brut (PIB), soit 1,1 milliard de dollars par an (11 milliards de dirhams). Pour Mohammed Tazrouiti, chargé de campagne chez Greenpeace MENA, «il est temps de tirer des leçons et d'investir dans des projets qui profitent à l'Homme et à l'environnement. Chercher les moyens de se débarrasser progressivement de notre dépendance à l'énergie sale importée comme le charbon, qui menace tant notre santé que notre économie».

Pourtant, la pollution atmosphérique n'est pas une fatalité. Avec un minimum de volonté et de détermination, jumelée à une réflexion approfondie, il est possible d'inverser la tendance. Greenpeace ne dit pas autre chose. «Nous sommes pleinement convaincus que le Maroc peut bien élaborer un plan ambitieux pour éliminer le charbon sale progressivement et investir plutôt dans des énergies renouvelables, propres et saines, qui constitueraient une nouvelle source d'emplois, afin d'atteindre une vraie indépendance énergétique», espère l'ONG dédiée à la protection de l'environnement sur son site Web.

Un vœu pieux qui ne pourrait être effectif sans «une transparence des autorités marocaines au sujet des niveaux de pollution atmosphérique dans le Royaume en publiant toutes les données et en les rendant accessibles au public», conclut Greenpeace MENA.

Chady Chaabi

La pollution atmosphérique dans le monde en chiffres

La pollution atmosphérique due à la combustion de combustibles fossiles, en particulier le charbon, le pétrole et le gaz, est attribuée à environ 4,5 millions de décès prématurés dans le monde chaque année, un chiffre qui fait plus que tripler le nombre de décès dus à des accidents de la circulation dans le monde. La pollution atmosphérique par les combustibles fossiles coûte au monde environ 2,9 trillions de dollars par an, soit près de 3,3% du PIB mondial. En effet, les maladies qui résultent de l'exposition aux combustibles chaque année dans le monde correspondent à des pertes économiques d'environ 101 milliards de dollars par an.

La Chine, les États-Unis et l'Inde encourent les coûts les plus élevés de pollution atmosphérique liée aux combustibles fossiles dans le monde, avec environ 900 milliards de dollars, 600 milliards de dollars et 150 milliards de dollars, respectivement. En ce qui concerne l'Afrique du Nord et Moyen-Orient, l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont les pays qui encourent la facture la plus élevée de pollution atmosphérique par les combustibles fossiles, avec une valeur estimée à 6,9 milliards de dollars, 6 milliards de dollars et 5,9 milliards de dollars par an, respectivement.



En cause, l'utilisation du charbon comme principale source de production d'électricité

Nasser Bourita : L'inauguration de consulats de pays africains au Sahara est le fruit de la vision éclairée de S.M le Roi



L'ouverture par plusieurs pays africains de représentations diplomatiques dans les provinces du Sud est le fruit de la vision éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette stratégie africaine "bien étudiée" repose sur l'ouverture du Royaume à toutes les régions du continent et la volonté de faire des provinces du Sud un trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine, a indiqué M. Bourita qui s'exprimait jeudi lors

d'un point de presse conjoint avec son homologue du Malawi, Eisenhower Nduwa Mkaka, à l'issue de la cérémonie d'inauguration du consulat général de ce pays à Laâyoune.

Il a ajouté que cette nouvelle politique africaine du Royaume, dont les fondements ont été posés par le Souverain, a eu un impact "très positif" sur le développement du dossier de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le ministre a relevé que le 1/3 des consulats ouverts jusqu'à présent à Laâyoune et à Dakhla appartient à des pays africains représentant toutes les régions du continent

: l'Afrique occidentale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, précisant que plusieurs autres pays du continent ont exprimé leur volonté d'inaugurer prochainement des représentations dans les provinces du Sud du Royaume.

Il a rappelé dans ce cadre que cinq pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) disposent désormais d'antennes diplomatiques au Sahara marocain: RDC, Zambie, Eswatini, Iles des Comores, en plus du Malawi.

M. Bourita a noté que l'ouverture d'un consulat du Malawi à Laâyoune s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique des relations bilatérales, après la décision de ce pays de retirer en 2017 sa reconnaissance de la pseudo "RASD", et de la volonté des deux Etats de développer davantage leur coopération. Depuis cette date, a-t-il poursuivi, les relations entre les deux pays ont connu un développement soutenu dans les domaines politique, économique et du partage des expériences dans tous les secteurs, rappelant la décision du Maroc et du Malawi de réunir prochainement la commission mixte bilatérale et d'ouvrir des représentations à Rabat et à Lilongwe.

Le ministre a exprimé le souhait que l'ouverture du consulat du Malawi à Laâyoune puisse servir d'outil pour la consolidation des relations économiques et des échanges humains entre les deux pays et les deux peuples.

Eisenhower Nduwa Mkaka : L'ONU, cadre exclusif et consensuel pour une solution durable à la question du Sahara

Le Malawi continuera à plaider en faveur du rôle joué par l'ONU en tant que cadre "exclusif et consensuel" pour la résolution du conflit régional autour de la question du Sahara, a assuré jeudi son ministre des Affaires étrangères, Eisenhower Nduwa Mkaka. "Mon pays continuera également à plaider en faveur du rôle joué par les Nations unies en tant que cadre exclusif et consensuel pour parvenir à une solution durable à ce différend régional", a déclaré M. Nduwa Mkaka lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita.

Le chef de la diplomatie du Malawi, qui co-présidait avec M. Bourita la cérémonie d'ouverture du consulat général de son pays à Laâyoune, a réitéré le soutien "indéfectible" du Malawi à l'intégrité territoriale du Maroc et à sa souveraineté sur le Sahara. En ouvrant un consulat général à Laâyoune, a-t-il dit, le Malawi réaffirme son engagement à long terme à faire évoluer davantage le partenariat qui le lie au Royaume du Maroc, se déclarant "convaincu" que cet événement "majeur" va inaugurer une nouvelle ère marquée par le développement des relations bilatérales et une coopération accrue dans tous les domaines d'intérêt commun.

Le chef de la diplomatie du Malawi a émis le vœu de voir l'inauguration de ce consulat contribuer à l'approfondissement du dialogue politique entre les deux pays et au développement de leurs échanges commerciaux et du flux des investissements bilatéraux. Il a fait remarquer que la ville de Laâyoune détient le potentiel de devenir le futur pôle économique de l'Afrique et de contribuer positivement au développement du continent, se disant "impressionné" par la qualité des infrastructures (aéroportuaires, routières, hydrauliques...).

Aujourd'hui, a-t-il noté, le Malawi est disposé à saisir toutes les opportunités qu'offre la région grâce à son développement économique et à la qualité de sa filière d'éducation et de formation.



Position américaine sur le Sahara

Le gros mensonge de l'APS !

Sur le terrain de l'intox, du mensonge et de la désinformation, l'Agence de presse officielle algérienne, APS, a atteint des niveaux ubuesques. Et quand il s'agit de la question du Sahara marocain, le délire est toujours à son paroxysme pour masquer les revers et les déceptions du côté d'Alger et Lahmada où la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara a servi de coup de grâce.

Le fameux relais du régime algérien en perte de vue, en effet, de livrer un autre gros mensonge sur la position de Washington sur le Sahara à l'occasion de la visite au Maroc du Secrétaire d'Etat adjoint US par intérim pour le Proche-Orient, Joey Hood.

Le haut diplomate US a pourtant réitéré, mercredi à Rabat, haut et fort la position inchangée des Etats-Unis d'Amérique reconnaissant la souveraineté du Maroc sur le Sahara. N'en déplaise aux médias aux ordres, le responsable américain a affirmé qu'il n'y a pas de changement dans la politique de Washington sur le Sahara, comparée avec la précédente administration.

Contrairement aux rumeurs pernicieuses, aux généralisations arbitraires et autres spéculations aussi tendancieuses que farfelues entretenues, entre autres, par l'APS, l'administration Biden a fermement maintenu la reconnaissance pleine et entière par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

En consacrant la Proclamation présidentielle historique du 10 décembre 2020,

signée par son prédécesseur républicain, Donald Trump, l'actuel locataire de la Maison Blanche, le démocrate Biden, a confirmé que cette reconnaissance est la doctrine d'un Etat qui, au-delà de l'alternance, somme toute normale dans une démocratie enracinée, veille à la continuité de ses politiques majeures et de ses intérêts suprêmes, au-delà de toute considération partisane ou calcul politicien.

C'est bel et bien la conviction ferme d'une puissance planétaire, d'un acteur majeur des relations internationales et d'un membre permanent du Conseil de sécurité. C'est aussi une consécration de la justesse et de la légitimité de la cause du Maroc et un rappel des priorités de Washington et la profondeur des relations maroco-américaines historiques, aujourd'hui plus solides que jamais.

Cette reconnaissance de la souveraineté du Maroc va désormais de pair avec l'appui constant de Washington au plan marocain d'autonomie qui est la base du processus politique actuel, mené sous les auspices exclusifs des Nations unies, après l'échec et l'enterrement de tous les plans antérieurs.

A Rabat, le diplomate américain a, d'ailleurs, mis en avant les efforts accentués visant à "aider le processus des Nations unies pour produire des résultats" concernant la question du Sahara.

M. Hood a fait part du soutien de Washington à un processus politique crédible, mené sous l'égide de l'ONU pour la paix et

la stabilité de la région.

"Il s'agit là de l'objectif recherché par les Etats-Unis et le Maroc pour l'ensemble de la région", a-t-il dit, mettant en avant, dans ce sens, le rôle du Royaume en tant que "pourvoyeur de sécurité" dans la région.

M. Hood n'a pas manqué, à cet effet, de saluer "le soutien continu et précieux du Maroc dans nombre de questions d'intérêt commun comme le processus de paix au Moyen-Orient, la stabilité, la sécurité et le développement dans la région" et dans tout le continent africain.

Sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI, le Maroc a adopté la diplomatie de la clarté, de la fermeté et de la constance qui lui valent des succès diplomatiques successifs qui ont transformé en mirages les ambitions algéro-polisariennes.

Pour sortir de l'impasse sur la question du Sahara et relancer le processus politique onusien, l'Algérie qui, à travers sa mobilisation et ses positions, ses actes et paroles, est une véritable partie dans le conflit, dans sa création et sa poursuite, doit impérativement assumer la responsabilité de son règlement à la mesure de sa responsabilité dans sa création. Et ce n'est pas la production de fourberies par des médias aux ordres, ni la surenchère et la haine alimentées par des apparatchiks honnis par la jeunesse algérienne, qui vont contribuer à faire avancer le dossier.

Par Omar Achy (MAP)

Pour réussir l'opération de vaccination contre la Covid-19

Des équipes médicales militaires viennent au renfort du ministère de la Santé

Des équipes médicales de l'Inspection du service de santé militaire relevant des Forces Armées Royales (FAR) ont adhéré aux efforts déployés par le ministère de la Santé pour réussir l'opération de vaccination contre le nouveau Coronavirus (Covid-19).

Ces équipes, composées de médecins et d'infirmiers, ont entamé, avec leurs homologues du ministère de la Santé, la vaccination des citoyens dans les différentes régions du Royaume.

Ces opérations se déroulent dans le plein respect des mesures préventives, telles que le port du masque, l'observation de la distanciation physique et la stérilisation, et ce conformément aux normes adoptées par les autorités sanitaires.

A cet égard, ces équipes militaires ont contribué, jeudi, à la vaccination de citoyens, au complexe sportif Ibn Rochd dans l'arrondissement de Yaâcoub El Mansour (préfecture de Rabat).

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le médecin-chef du Réseau des établissements de santé de Rabat, Karim Mohamed Nabil,

a indiqué que les cadres médicaux civils relevant du ministère de la Santé œuvrent de concert avec leurs homologues militaires afin d'assurer le déroulement de l'opération de vaccination dans les meilleures conditions et dans le plein respect des mesures de précaution.

M. Mohamed Nabil a également rappelé que le centre est ouvert à tous de 08H à 20H, appelant ainsi les citoyens à se faire vacciner afin de freiner la propagation de la pandémie et parvenir à l'immunité collective.

De son côté, le médecin-capitaine, Imane Sefiani, a relevé dans une déclaration similaire qu'"en exécution des Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des FAR, et dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre le Coronavirus, des équipes médicales de l'Inspection du service de santé militaire composées de médecins et d'infirmiers ont été mobilisées afin de soutenir les efforts déployés par le ministère de la Santé pour la réussite de l'opération de vaccination visant la réalisation de l'immunité collective".

"A l'intérieur de ce centre, nous



travaillons côte à côte avec les cadres civils du ministère de la Santé, dans un esprit de compréhension et de responsabilité partagée", a affirmé le médecin-capitaine, ajoutant que l'opération de vaccination "se déroule dans de bonnes conditions" et que l'ensemble des mesures de prévention ont été adoptées pour se prémunir de la maladie, telles que la prise de température, le respect de la distanciation physique et la vérification de

l'état de santé des intéressés après vaccination.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des FAR, avait donné Ses Hautes instructions afin que la médecine militaire prenne part conjointement avec son homologue civile à la délicate mission de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Le 28 janvier au Palais Royal de Fès, S.M le Roi avait procédé au

lancement de la campagne nationale de vaccination contre le Coronavirus. Cette campagne, gratuite à tous les citoyens conformément aux Hautes instructions Royales, vise à immuniser toutes les composantes du peuple marocain (30 millions pour vacciner à peu près 80 pour cent de la population), à réduire puis éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie, et à contenir la propagation du virus.

Mustapha Najj : La vaccination demeure la solution face à l'augmentation des cas

La propagation croissante du variant delta va augmenter le nombre de cas d'infection par le coronavirus, a indiqué, jeudi, le directeur du laboratoire de virologie à la Faculté de médecine de Casablanca, Mustapha Najj, soulignant que la solution réside dans la vaccination ainsi que dans la stricte application des mesures de précaution.

La détérioration actuelle de la situation épidémiologique au Maroc, comme dans le reste du monde, était attendue, a expliqué M. Najj, qui était l'invité de l'émission matinale de la Radio d'information marocaine "RIM Radio", notant que le variant delta se caractérise par un taux de prévalence rapide de 120% par rapport à la souche originale de SARS-Cov-2.

L'épidémiologiste a en outre estimé que les vaccins disponibles au Maroc sont de nature à réduire les risques résultant d'une infection par ce virus, soulignant que la vaccination reste la seule solution pour freiner la propagation du

virus et pour atteindre une immunité collective.

La situation pourrait devenir "catastrophique" si la campagne de vaccination n'est pas respectée et réussie, a-t-il averti, relevant que l'efficacité des vaccins est soumise à des tests avant d'être approuvée.

S'agissant de l'impact potentiel du vaccin sur les femmes enceintes et allaitantes, M. Najj a indiqué qu'il est impossible de se prononcer sur le sujet avant de consulter un médecin spécialisé, soulignant la nécessité pour cette catégorie de subir des examens médicaux, afin de s'assurer de leur état de santé.

L'expert a estimé qu'il n'y avait aucun lien de causalité entre la célébration de l'Aïd Al-Adha et l'augmentation du nombre des cas dans le Royaume, expliquant qu'il s'agit de faire montre de davantage de prudence et de respecter les mesures de précaution, notamment le port du masque, l'hygiène des mains, la stérilisation et la distanciation physique.

Pour Africa CDC, le Maroc est un modèle dans le domaine de la vaccination

Le Maroc est devenu "un modèle dans le domaine de la vaccination" contre la Covid-19, a affirmé le Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies (Africa CDC) relevant de l'Union africaine.

"Nous reconnaissons le rôle de premier plan joué par le Royaume en matière de vaccination sur le continent africain. Le Maroc est devenu un modèle dans le domaine de la vaccination", a souligné le directeur d'Africa CDC, John Nkengasong, dans une déclaration à la MAP à l'issue d'une entrevue, jeudi au siège de cette agence de l'organisation panafricaine, avec l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

"Nous avons été extrêmement heureux de la décision du Royaume de commencer la production de vaccins", s'est réjoui M. Nkengasong, tout en saluant cette noble initiative de S.M le Roi Mohammed VI qui va contribuer à lutter d'une manière efficace contre la pandémie de Covid-19.

Le directeur d'Africa CDC a également mis en avant le soutien apporté par le Maroc à l'UA et à cette agence spécialisée de l'organisation panafricaine dans la lutte contre cette pandémie.

"Le Maroc a été présent dès le début de la pandémie pour nous soutenir dans tous nos efforts et pour exprimer une solidarité agissante"

envers les pays africains, a ajouté M. Nkengasong, rappelant dans ce sens l'aide médicale envoyée à plusieurs Etats africains sur Hautes instructions de S.M le Roi pour leur apporter appui et assistance dans la lutte contre la Covid-19. Lors de cette entrevue, le directeur d'Africa CDC et le diplomate marocain ont passé en revue la situation épidémiologique sur le continent et les moyens à même de lutter contre la pandémie.

Les deux parties ont, en outre, mis en exergue la solidarité agissante du Royaume envers les pays africains dès le début de la pandémie.

MM. Arrouchi et Nkengasong ont mis l'accent sur la stratégie adoptée par le Royaume et les initiatives prises par le Souverain pour juguler la propagation de la Covid-19.

Ils ont, dans ce cadre, mis en avant la stratégie de vaccination adoptée par le Maroc et le projet de fabrication des vaccins dans le Royaume et son impact aux niveaux national et continental.

Le directeur d'Africa CDC a également saisi cette occasion pour exprimer ses vives félicitations au Royaume à l'occasion de la célébration du 22ème anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de ses Glorieux ancêtres.

Interpellation à Casablanca d'un individu pour son implication présumée dans deux homicides volontaires

Les éléments de la brigade antigang relevant du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca ont interpellé jeudi, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire, un individu aux multiples antécédents judiciaires soupçonné d'être impliqué dans deux homicides volontaires perpétrés à l'arme blanche.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le mis en cause (31 ans) aurait commis les deux meurtres à l'arme

blanche contre deux gardiens de deux chantiers dans les villes de Casablanca et de Berrechid, indique un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Les recherches et investigations menées ont permis d'identifier le mis en cause et de l'interpeller jeudi après-midi dans le quartier "Lamkansa" à Casablanca, ajoute la DGSN.

Les perquisitions au domicile du suspect ont permis de saisir des vêtements et des effets personnels portant des

traces biologiques pouvant être en lien avec les scènes de crimes, relève la même source, précisant qu'ils sont actuellement soumis à l'expertise nécessaire au laboratoire de la police scientifique et technique relevant de la Sécurité nationale.

L'individu a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, en vue de déterminer les circonstances de cette affaire et de définir l'ensemble des actes criminels reprochés au mis en cause.



Projet d'aménagement du lac Aguelmam Azegza

Un levier pour la transition écologique et touristique à Khénifra



Le projet de réhabilitation et de valorisation du lac Aguelmam Azegza, niché dans les hautes montagnes de Khénifra, est une œuvre d'envergure qui permettra à la cité des Zayanes de se tailler une bonne place dans le tourisme interne et de se hisser au rang d'une destination écologique et touristique de choix.

L'avancement des travaux de cet important chantier, lancé en janvier 2020, a atteint 97%. Ce projet, à forte valeur ajoutée, est de nature à contribuer au développement so-

ciéonomique et professionnel de la région, et à créer des emplois tout en protégeant et valorisant les ressources naturelles, et en préservant la diversité biologique du lac glaciaire qui fait la renommée de la grande cédraie d'Ajdir Izayane.

Selon la convention de partenariat relative au financement et à la mise en œuvre du programme d'urgence de réhabilitation du site touristique Aguelmam Azegza, plusieurs chantiers ont été lancés dans le cadre de ce programme sur une superficie de 3 Ha pour un in-

vestissement de 18,4 millions de DH dont la réhabilitation des entrées et sorties du lac, des routes y menant sur une distance de 1,2 km, en plus de l'aménagement de places de parking sur une superficie de 9.500 mètres carrés.

Les travaux concernent également l'aménagement de zones piétonnes, d'aires de repos et de panneaux de balisage d'itinéraires touristiques, en plus d'une vaste opération de boisement.

Le lac connaîtra également la construction d'une salle multidisci-

plinaire, d'une salle pour les soins de santé primaires, de bureaux ainsi que de boutiques dédiées à des activités commerciales.

Dans une déclaration à la MAP, Chakib Bayad, ingénieur supervisant les travaux du projet, a indiqué que le taux d'avancement des travaux de réhabilitation de ce lac ont atteint 97%, ajoutant que ce projet a été réalisé selon les normes modernes et à la pointe de la construction durable en prenant en compte l'environnement naturel et écologique du lac. Les chantiers de ce lac ont été construits en s'inspirant des arbres qui embellissent la région. Les pylônes électriques ont été conçus sous forme de cèdres, alors que les établissements de santé ont pris la forme de champignons et les magasins, la forme d'une tente de Zayane (Akham), a ajouté M. Bayad.

Par ailleurs, le choix porté sur des matériaux de construction respectueux de l'environnement comme les pierres, le bois et l'argile, en dit long sur ce projet écologique d'envergure qui a pour but de relancer le tourisme dans cette région et de protéger la biodiversité exceptionnelle qui caractérise ce lac.

Le projet comprend la réhabili-

tation des infrastructures routières, l'aménagement de parkings, le renforcement de l'éclairage public, en plus de la création d'espaces de divertissement, de structures d'accueil et d'autres circuits touristiques.

Juché à 1.500 mètres d'altitude, à quelques encablures de Khénifra, le lac Aguelmam Azegza, ou lac vert en amazighe, est un véritable joyau naturel qui suscite l'attention des visiteurs en quête de détente mais aussi, les amateurs de sports de montagne. En plus du lac Aguelmam Azegza, la province dispose de lacs de grande importance touristique, tout comme ceux de Ouiuane, Tiglamine, Oum Er rbia et autres. Située dans le Moyen Atlas, la province de Khénifra se distingue par un massif montagneux avec des hauteurs pouvant culminer à 3.000 mètres d'altitude.

Eu égard à ses multiples atouts naturels et culturels, la province de Khénifra recèle d'énormes opportunités pour le développement du secteur du tourisme de montagnes. La province est connue pour sa diversité naturelle, climatique, ses forêts de cèdres et de pins, sa végétation foisonnante, ses nombreuses rivières, cascades, sources d'eau et lacs.

Bientôt un hôpital universitaire international au campus de l'UIR

L'Université internationale de Rabat (UIR) a annoncé le lancement sur son campus de la construction d'un hôpital universitaire assurant une "large couverture des disciplines universitaires et un haut niveau de prise en charge". D'une capacité de 400 lits, l'hôpital couvre l'ensemble des disciplines de médecine, chirurgie et obstétrique, ainsi que des services de pédiatrie, a précisé l'UIR dans un communiqué. Il sera doté d'un équipement de haut niveau et innovant, en mesure de répondre aux évolutions les plus actuelles de la médecine.

Le projet médical, qui a été élaboré pour l'Hôpital universitaire de l'UIR, a mis en avant des orientations stratégiques en tenant compte de plusieurs considérations, a-t-on

expliqué de même source, notant que le site doit couvrir l'ensemble des disciplines nécessaires aux impératifs de formation des professionnels de la santé médicaux et paramédicaux à différents niveaux d'expertise.

Il doit couvrir différents champs disciplinaires de spécialités en médecine, a ajouté la même source, faisant savoir que des priorités ont été identifiées en accord avec le ministère de la Santé, en cancérologie (oncopédiatrie, allogreffes et autogreffe), en traumatologie, en cardiologie, en neurochirurgie, en urologie et en biologie médicale avancée.

L'Hôpital universitaire de l'UIR ambitionne de devenir une structure de soins d'excellence assurant des prises en charge

pluridisciplinaires, notamment à haute technicité, le développement des compétences et une gestion pertinente des ressources humaines. Il vise, également, le développement de filières de soins efficaces, des parcours patients performants et des prises en charge de qualité grâce à une culture de l'accueil.

Une place importante sera accordée à l'innovation et la recherche, grâce à la présence d'un Centre de recherches en sciences de la santé au sein de l'Université.

L'Hôpital ambitionne, également, d'assurer un accueil dans de bonnes conditions avec une fluidité efficace dans le secteur des urgences, grâce notamment à une flotte d'ambulances de haut niveau, ainsi qu'une prise en charge optimisée de

patients en hospitalisation.

L'Hôpital universitaire de l'UIR a été prédimensionné pour assurer, dans un premier temps, l'accueil de 150 patients par jour aux urgences, quelque 20.000 séjours en hospitalisation par an et un taux de chirurgie ambulatoire de 50%, avec un peu plus de 12.000 interventions par an. Il devra assurer environ 230.000 consultations par an, s'appuyant aussi sur des centres de consultation secondaires et à proximité des patients.

L'Hôpital universitaire de l'UIR est orienté pour assurer une offre intégrée axée autour d'un plateau technique de recours et de filières de soins critiques spécialisées, avec l'éventail des disciplines nécessaires à la formation, a-t-on conclu de même source.

Le bon et le mauvais nationalisme olympique



En plus d'avoir été reportés d'un an, les Jeux olympiques de Tokyo 2020 ont été chargés de polémiques. Selon un récent sondage, 78% des citoyens japonais pensaient que les Jeux devraient être annulés, en raison des inquiétudes suscitées par la pandémie. Depuis lors, les médias japonais ont braqué les projecteurs sur le fait que tous les athlètes visiteurs (dont 100 des Etats-Unis) ne sont pas vaccinés contre la Covid-19.

A ces problèmes de santé publique sans précédent s'ajoutent les problèmes politiques éternels, tels que la plainte commune selon laquelle les Jeux olympiques encouragent le nationalisme ou le chauvinisme. Chaque événement produit une confrontation sur le nombre de médailles prévu entre les grands prétendants comme les Etats-Unis, la Chine, le Japon, la Grande-Bretagne et la Russie (qui participe aux Jeux de Tokyo) en tant que «Comité olympique russe», suite à l'interdiction du pays pour dopage).

Les régimes politiques du monde entier reconnaissent que le sport peut renforcer l'identité nationale et que les Jeux olympiques, en particulier, peuvent conférer un statut sur la scène mondiale. Les gouvernements ont longtemps utilisé les Jeux pour dire à leurs citoyens : «Nous avons réussi». En 1936, Hitler profite pleinement des Jeux olympiques de Berlin, qui avait été choisi pour accueillir les Jeux de 1931, deux ans avant l'arrivée au pouvoir des nationaux-socialistes. En 1964, les Japonais ont utilisé les Jeux olympiques de Tokyo pour signaler leur pleine réhabilitation après la Seconde Guerre

mondiale. Et dans les années 80, les Jeux olympiques sont devenus un football de la guerre froide, les Etats-Unis boycottant les Jeux de Moscou en 1980 et les Soviétiques boycottant les Jeux de Los Angeles en 1984.

La valeur politique des Jeux est l'une des raisons pour lesquelles les gouvernements sont prêts à payer autant pour les accueillir. La Chine a dépensé 40 à 44 milliards de dollars – plus que tout autre pays de l'histoire, à l'époque – pour accueillir les Jeux olympiques d'été de 2008 à Pékin. Il a ensuite été dépassé par la Russie, qui a dépensé environ 50 milliards de dollars pour accueillir les Jeux olympiques de Sochi en 2014. Entre battre le record de dépenses et annexer la Crimée la même année, les cotes d'approbation du président russe Vladimir Poutine ont dûment grimpé en flèche.

Il ne fait aucun doute que les événements sportifs internationaux peuvent amplifier les aspects les plus désagréables du nationalisme, comme dans le cas des Jeux de 1936 à Berlin. Historiquement, les Jeux ont aussi rappelé aux conquies leur souveraineté perdue. Jusqu'en 1924, les athlètes polonais ne pouvaient remporter des médailles qu'en représentant d'autres pays. Et pendant des générations, les athlètes des républiques soviétiques annexées de force, comme les Etats baltes et l'Ukraine, ont été contraints de représenter l'Union soviétique ou de ne pas concourir.

Mais les sentiments inspirés par les événements sportifs internationaux ne sont pas tous mauvais. Un désir collectif de gagner peut atténuer la discrimi-

nation contre les groupes minoritaires, comme lorsque l'establishment américain a reconnu les talents de Jesse Owens, qui a remporté quatre médailles d'or en athlétisme aux Jeux olympiques de Berlin, inspirant des générations de jeunes Noirs américains. Et plus récemment, la capacité phénoménale de la star du tennis Naomi Osaka a poussé de nombreux Japonais à surmonter les préjugés ethniques et sexistes traditionnels. L'allumage par Osaka de la torche olympique de Tokyo aura des ramifications sociales importantes à travers le Japon, voire toute l'Asie de l'Est.

Les compétitions sportives offrent également des opportunités pour un nouveau pays d'établir son sentiment d'appartenance nationale. En 1992, la participation de Nelson Mandela aux Jeux olympiques de Barcelone symbolisait la sortie de l'Afrique du Sud de l'apartheid. À la fin des années 90 et au début des années 2000, les Croates se sont réunis pour encourager le champion de Wimbledon Goran Ivanišević et la star du basket Tony Kuković ; et les Biélorusses d'aujourd'hui peuvent être fiers de la biathlète Darya Domracheva et de la star du tennis Viktoria Azarenka. Enfin, les événements sportifs internationaux offrent également des opportunités uniques pour l'édification patriotique d'une nation dans les pays avec des divisions internes. Par exemple, des chercheurs ont découvert que la qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations et la Coupe du monde de football réduisait considérablement les conflits ethniques dans les pays d'Afrique subsaharienne, car la

participation offre aux citoyens une expérience partagée et réduit la méfiance entre les groupes ethniques.

Certes, alors que le Comité international olympique reconnaît 206 comités olympiques nationaux, seuls 14 pays représentent près de la moitié des 11 326 athlètes participant aux Jeux de Tokyo. Ces 14 pays font tous partie de l'OCDE, à l'exception de la Chine et de la Russie, qui ont les deuxième et onzième PIB mondiaux. Sans surprise, les mêmes 14 pays dominent le décompte des médailles et le cycle de l'actualité. Néanmoins, les Jeux comptent beaucoup pour les 192 autres pays dont on entend peu parler. Pour ces pays plus petits, plus récents ou plus pauvres, les Jeux olympiques ne visent pas à gagner le plus de médailles ou à revendiquer le statut de superpuissance. Il s'agit plutôt simplement de partager l'expérience de la participation. Les Jeux offrent une validation et une unité nationales, et donc une chance de construire une stabilité économique et politique.

Les 52 Jeux qui ont eu lieu depuis que Pierre de Coubertin a fondé les Jeux olympiques modernes ont produit de nombreuses conséquences indésirables. Mais ils se sont également avérés être une force positive dans de nombreux pays, en particulier ceux qui semblent les moins importants en termes de médailles et de pouvoir géopolitique.

Par Nancy Qian

Professeure à la Kellogg School of Management de la Northwestern University et directrice fondatrice du China Econ Lab et du China Lab de Northwestern.



La politique du zéro Covid menacée par la souche Delta en Chine



Des centaines de milliers d'habitants confinés et une souche Delta qui se propage au mépris de la vaccination: la Chine est confrontée à un rebond épidémique qui menace sa politique du zéro cas de Covid.

Le regain de contamination -- encore très limité -- touchait vendredi cinq provinces et la ville de Pékin. Ces cas ont leur épicerie dans la ville de Nankin (est). Certes, la métropole n'a fait état que de 184 malades depuis la découverte courant juillet à l'aéroport international de neuf agents d'entretien testés positifs.

Mais ce foyer est en termes d'étendue géographique le plus important de ces derniers mois en Chine. Au niveau national, au moins 206 infections, dus au contagieux variant Delta, sont liées à ce foyer. Si le

nombre de cas est évidemment très limité par rapport aux chiffres enregistrés dans d'autres pays, il préoccupe les autorités pour qui l'objectif est le "zéro infection".

Des centaines de milliers de personnes sont désormais confinées dans la province du Jiangsu, dont Nankin est la capitale, tandis que la ville a soumis ses 9,2 millions d'habitants à deux dépistages.

En banlieue de Pékin, dans le district de Changping où deux malades ont été découverts, 41.000 personnes dans neuf quartiers d'habitation ont été placées en confinement jeudi. Il s'agit des premiers cas locaux enregistrés à Pékin, qui compte plus de 20 millions d'habitants, depuis six mois.

Si le coronavirus a été détecté pour la première fois à Wuhan (centre) fin 2019, la Chine a depuis largement maîtrisé l'épidé-

mie grâce à des confinements, des applications mobiles de suivi des déplacements ou encore des quarantaines obligatoires à l'arrivée sur le territoire.

La vie est quasi-normale depuis le printemps 2020 et le pays n'a rapporté que deux morts de Covid depuis avril l'an passé. Les autorités ont reproché aux responsables de l'aéroport de Nankin une "gestion non professionnelle", notamment pour avoir permis le passage d'agents d'entretien depuis les vols internationaux vers les vols intérieurs. "Il a été établi que ces agents d'entretien ont participé au nettoyage de la cabine du vol CA910" en provenance de Russie le 10 juillet, a indiqué un responsable des autorités sanitaires de Nankin.

La plupart des patients initialement détectés avaient été vaccinés, a indiqué un mé-

decin de Nankin cité par des médias locaux la semaine dernière, ce qui soulève des questions quant à l'efficacité des vaccins chinois, les seuls disponibles dans le pays. "Si l'objectif est de ralentir la propagation et de réduire le taux de mortalité, (le vaccin chinois) peut offrir un certain degré de protection", a déclaré jeudi Zhang Wenhong, médiatique expert en maladies infectieuses de Shanghai.

"Mais il se peut que le vaccin actuel ne puisse pas atteindre l'objectif d'éradiquer le virus." Même si tous les Chinois étaient vaccinés, le virus circulerait toujours tout en étant moins dangereux, a-t-il ajouté, suggérant de "vivre en harmonie avec le virus" -- une proposition éloignée de la politique de tolérance zéro suivie par les autorités.

En France, les opposants au pass sanitaire dans la rue pour le troisième samedi consécutif

De Marseille à Lille et de Metz à Bordeaux, des manifestations sont prévues samedi dans plus de 150 villes en France pour le troisième samedi consécutif, contre l'extension du pass sanitaire et la vaccination obligatoire pour certaines professions. Plus de 150.000 manifestants sont attendus sur l'ensemble du territoire, dont plus de 10.000 à Paris, selon les autorités.

Depuis le début de la mobilisation, les cortèges ont grossi, rassemblant le 24 juillet 161.000 personnes, contre 110.000 une semaine plus tôt. Ces manifestations ont lieu en France, les opposants au pass sanitaire dans la rue pour le troisième samedi consécutif alors que 62% des Français se disent favorables à la mise en place du pass sanitaire pour entrer dans les lieux publics et 69% favorables à la vaccination obligatoire pour les soignants, selon un sondage Ipsos-Sopra Steria pour franceinfo et Le Parisien du 16 juillet.

23% des Français disent par ailleurs "soutenir" ce mouvement et 12% éprouver de la "sympathie" à son égard, d'après un

sondage Ifop pour le Journal du dimanche le 25 juillet. A Paris, quatre manifestations sont prévues; les plus importantes auront lieu à partir de midi au départ du métro Villiers (XVIIe) en direction de la place de la Bastille (XIe), et à 14H30 à proximité de la gare Montparnasse (VIe) pour un défilé en direction du ministère de la Santé (VIIe). "Je peux vous dire que ça va être phénoménal!", a écrit sur Twitter l'ex n.2 du FN et président des Patriotes Florian Philippot, à l'initiative de la manifestation au départ de Montparnasse. Plus de 3.000 policiers et gendarmes seront mobilisés pour encadrer les manifestants et sécuriser les lieux sensibles, une semaine après que des manifestants ont été repoussés des Champs-Élysées.

Des manifestations sont également prévues dans plus de 150 villes en France, avec une affluence qui devrait être particulièrement importante à Toulon, Montpellier, Bordeaux, Marseille, Nice, Metz, Nantes et Pau.

A Marseille, une "manifestation citoyenne pour la liberté" est attendue à

14H00 à partir du Vieux Port sous l'égide du collectif "Marseille révoltée", qui dénonce le caractère "autoritaire" des mesures anti-Covid prises par Emmanuel Macron.

Comme la semaine passée, deux périmètres d'interdiction de manifestations ont été établis à Lyon par la préfecture du Rhône de 12H00 à 21H00, à la suite de heurts entre manifestants et forces de l'ordre survenus samedi dernier en marge d'un rassemblement sur la place Bellecour. A Toulouse, le rendez-vous est fixé à 14H00 dans le centre-ville, malgré l'interdiction de "tout rassemblement revendicatif non déclaré" émis par la préfecture.

La semaine dernière, la même interdiction n'avait pas découragé les manifestants : 2.500 personnes avaient défilé, selon la préfecture.

Regroupée et autour des mots-dièses #manifest31juillet et #PassDeLaHonte sur les réseaux sociaux, l'opposition aux mesures gouvernementales pour lutter contre la Covid-19 fédère des manifestants antimasques, anti-vaccins ou anti-confinement aux revendications protéiformes.

Dans les cortèges, où figurent également de nombreux "gilets jaunes", les manifestants fustigent un pass sanitaire "liberticide" et affirment marcher "contre la dictature". Le pass sanitaire a été adopté définitivement dimanche soir, après six jours de débats houleux à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Déjà appliqué dans les lieux culturels et de loisirs depuis le 21 juillet, son extension pour les cafés, foires, salons, restaurants et trains est prévue le 9 août. Entre-temps, le Conseil constitutionnel rendra sa décision sur la loi le 5 août.

Avant même l'adoption de ces mesures, leur simple annonce par le président Emmanuel Macron le 12 juillet a donné un coup d'accélérateur à la campagne de vaccination: 4 millions de primo-injections ont été effectuées au cours des 15 derniers jours, contre 6 millions entre le 11 juin et le 12 juillet. La France a dépassé mardi soir le seuil de 50% de sa population entièrement vaccinée, un niveau toujours éloigné du seuil d'immunité collective évalué à environ 90% avec le nouveau variant Delta.

Un premier groupe d'auxiliaires afghans arrive aux Etats-Unis

Quelque 2.500 auxiliaires afghans de l'armée américaine et leurs familles, qui craignent des représailles des talibans après le retrait des forces étrangères, arriveront aux Etats-Unis dans les prochaines semaines, selon le gouvernement américain. Un premier vol transportant plus de 200 d'entre eux était attendu aux premières heures de la journée de vendredi.

Ses passagers devaient être accueillis sur une base militaire pour y subir des examens médicaux et achever leurs dossiers administratifs avant d'être relocalisés dans le pays, selon Russ Travers, un responsable du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche. "Ils ont tous subi de rigoureux contrôles de sécurité, menés par les services de renseignement, le département d'Etat et celui de la Sécurité intérieure", a précisé M. Travers à la presse.

Au total, 2.500 Afghans ayant assisté l'armée américaine, notamment comme interprètes, ont achevé le dossier pour l'obtention d'un visa d'immigration spécial (SIV). Mais quelque 20.000 Afghans ont à ce stade demandé à être évacués par les Etats-Unis avec leur famille immédiate, ce qui veut dire que jusqu'à 100.000 personnes sont éligibles pour ces visas.

Les premiers 2.500 seront envoyés à Fort Lee, une base de l'armée de terre située à quelque 200 km au sud de Washington, a précisé Tracey Jacobson, chargée du dossier au département d'Etat. "Ils ont tous été testés pour la Covid-19. Ils ont tous été déclarés en état de prendre l'avion. Et nous avons proposé des vaccins à Kaboul à ceux qui le souhaitent et nous allons aussi proposer ces vaccins à Fort Lee", a-t-elle ajouté. Ils seront relogés chez des parents s'ils ont déjà de la famille aux Etats-Unis ou dans des logements fournis par le département d'Etat ou par l'agence de l'ONU chargée des migrations, l'OIM, a-t-elle précisé.

Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a réaffirmé jeudi au Koweït l'engagement de Washington à "aider ceux qui nous ont aidés pendant les temps difficiles en Afghanistan", notamment "les traducteurs et interprètes" ainsi que leurs familles. "Nous sommes très activement engagés dans ce processus" de "relocalisation", a-t-il ajouté, sans donner plus de précisions.

Vu le nombre important de candidats à l'émigration et les combats en cours entre l'armée afghane et les talibans,



alors que la pandémie de Covid-19 fait rage dans le pays, les responsables américains ont prévenu que les évacuations allaient prendre du temps. "Nous avons absolument l'intention de poursuivre ce programme après le retrait total des troupes", le 31 août, a indiqué Mme Jacobson. "Nous faisons aussi vite que possible".

Pour assurer leur protection pendant les contrôles de sécurité, qui peuvent prendre plusieurs mois, ils pourraient recevoir des autorisations préliminaires de voyager vers des

pays tiers. Mme Jacobson a précisé que Washington envisageait aussi d'aider les Afghans qui n'ont pas aidé l'armée américaine --et qui ne peuvent donc pas bénéficier d'un SIV-- mais qui risquent des représailles des talibans, comme des Afghanes en vue, des militants des droits humains ou des journalistes. "L'administration envisage un éventail d'options" pour eux, a-t-elle dit. Le Congrès américain a approuvé jeudi un financement de 1,1 milliard de dollars pour l'accueil des auxiliaires afghans.

En Espagne, des villages en lutte pour l'eau potable

"Je me lave les dents avec de l'eau en bouteille", soupire Francisca Benítez, 76 ans, venue chercher de l'ombre au café de Lastras de Cuéllar, village privé d'eau potable à moins de deux heures de Madrid.

En Espagne, où la qualité de l'eau est menacée par la pollution agricole, le manque de contrôles et la sécheresse, des dizaines d'autres villages souffrent, comme Lastras, du même problème. Dans cette bourgade de Castille-et-Léon (centre), les nitrates et l'arsenic rendent depuis six ans l'eau imbuvable pour les habitants, qui sont 350 l'hiver et près de 1.000 en été. Alors, chaque lundi, ils défilent sur la place principale pour récupérer, à bout de bras ou dans des brouettes, des packs d'eau financés en partie par la mairie.

Comme Alejandro Martín, 17 ans, qui aide son grand-père de 95 ans à ramener la précieuse eau minérale avant de la verser dans une casserole pour préparer un café.

Dehors, des bouquets et des guirlandes de bouteilles en plastique sont suspendus aux balcons où des banderoles exigent l'accès à

l'eau potable. "Ce n'est pas normal au XXI^e siècle", s'indigne Mercedes Rodríguez, 41 ans, membre d'un collectif d'habitants. Le maire, Andrés García, dénonce de son côté "le manque d'argent" public qui a ralenti un projet qui devrait ramener l'eau potable à la fin de l'année.

Rien qu'en Castille-et-Léon, 63 communes en étaient privées en mars selon la télévision régionale. Il n'existe aucun chiffre officiel national sur le sujet. D'après le ministère de la Santé, 67.050 analyses effectuées en 2019 au niveau national - parfois au même endroit à des dates différentes - ont montré que l'eau n'était pas potable.

Et les niveaux de nitrates inquiètent partout alors que plus du quart (28%) des stations d'eaux souterraines du pays en mesure une concentration supérieure ou proche du seuil de potabilité et que près du quart du pays (22%) est "vulnérable" à cette pollution en raison de la nature des sols ou des activités agricoles, selon le ministère de la Transition écologique.

Des pollutions agricoles de plus en plus pointées du doigt. Comme à Lierta, village

de la région d'Aragon (nord-est), privé d'eau potable depuis 2018 à cause des nitrates et où les habitants se battent contre un projet d'installation d'une nouvelle exploitation de 3.000 truies.

Sous un soleil de plomb, seul un chien s'abreuve à la fontaine débordant d'algues plus vertes que les montagnes alentour, qui dominent une vaste étendue de champs dorés de céréales parsemés de porcheries.

Ici, c'est déjà "près de 20.000 porcs pour 50 habitants", fustige Bernard Más, 68 ans, membre de l'association d'habitants qui vient d'obtenir la suspension du projet pour un an au dernier conseil municipal.

Dans le pays de la charcuterie, "l'élevage intensif, les maxi-exploitations sont un réel problème" pour la qualité de l'eau dans les zones où elles sont implantées, à cause des rejets de purins, estime Luis Babiano, président de l'Association espagnole des opérateurs publics de distribution et d'assainissement de l'eau.

Mais les excès de nitrates dans les sources d'eau restent d'abord une "conséquence de l'usage des fertilisants dans l'ac-

tivité agricole" qui constitue "le principal problème" à la campagne, soulignait un rapport du ministère de la Transition écologique fin 2020. "En milieu rural, il y a un contrôle insuffisant des eaux et les habitants des petites communes pourraient être en train de boire de l'eau non potable sans le savoir", mettait en garde ce même rapport.

Une situation qui inquiète jusqu'à Bruxelles, où la Commission européenne a lancé un ultimatum à l'Espagne en 2020 pour qu'elle améliore son contrôle de la qualité des eaux, sous peine de lourdes amendes. A terme, la sécheresse, qui pourrait s'aggraver en Espagne en raison du changement climatique, pourrait aussi mettre en péril la qualité de l'eau dans le pays. Car si la quantité d'eau diminue et que celle de produits nocifs ne baisse pas, la proportion de ceux-ci augmente dans l'eau, explique Luis Babiano. A Lastras, Mercedes Rodríguez craint, elle, que la pollution de l'eau n'entraîne l'"extinction" de son village car "qui va venir dans un village où on ne peut pas boire l'eau du robinet ?".

Economie

AGR maintient ses perspectives de croissance positives de Maroc Telecom sur le moyen terme

Attijari Global Research (AGR) a maintenu, dans son "research paper - equity" publié mercredi, ses perspectives de croissance positives de Maroc Telecom sur le moyen terme (MT).

"Sans grande surprise, les réalisations semestrielles de Maroc Telecom ressortent en baisse par rapport à 2020. Sur la base des taux de réalisation annuels, nous avons légèrement révisé nos prévisions pour l'exercice 2021. Toutefois, nous maintenons des perspectives de croissance positives sur le MT justifiées par l'effort d'investissement du Groupe qui demeure largement supérieur à celui des concurrents", indique la même source. À cet effet, rapporte la MAP, AGR estime que l'opérateur historique est le mieux positionné au niveau de trois leviers stratégiques, à savoir la couverture réseau, la technologie déployée et la qualité des services offerts.

Au terme du 1er semestre 2021, Maroc Telecom a accusé un repli sensible de ses revenus au Maroc de 7,1% à 9,8 milliards de dirhams (MMDH). À l'origine, l'instauration de nouveaux tarifs d'interconnexion en décembre 2020 (-35% IAM; -25% Orange; -22% Inwi) ayant stimulé le degré de concurrence au sein du secteur.

"Nous croyons que l'amplitude de la baisse du CA Maroc en 2021 a un caractère transitoire", souligne AGR. A compter de 2022, l'opérateur bénéficierait d'un effet de base neutre relatif aux nouveaux tarifs d'interconnexion, de la hausse structurelle de la consommation de la Data Mobile et de la dynamique du haut débit fixe dont la progression s'est élevée à 7,7% au S1-21.

S'agissant des revenus à l'international, ils ont augmenté de 2,4% à 8,5 MMDH, représentant ainsi près de 48% du CA consolidé. Comme prévu, ce niveau de croissance est soutenu par la bonne dynamique des segments "Data Mobile" et "Mobile Money" qui ont affiché des hausses de leurs revenus de 15,4% et 28,4% respectivement sur la même période.

Dans un contexte concurrentiel, Maroc Telecom arrive à préserver une marge d'EBE au-dessus des 50%. Cette capacité avérée à optimiser les charges continuerait à donner ses fruits durant la période 2021-2023. La résilience de la rentabilité de l'opérateur conjuguée aux perspectives positives du secteur sur le MT se refléteraient positivement sur la politique de distribution à travers le retour à un dividende par action (DPA) d'au moins 6 dirhams en 2021 équivalent à un D/Y de 4,4%.

"Au final, nous maintenons notre cours objectif à 160 DH offrant un upside boursier de 18%", conclut AGR.

Les exportations du secteur automobile à leur plus haut niveau en cinq ans



Le déficit commercial s'est établi à 97.445MDH à fin juin 2021, soit une augmentation de 13% équivalant à +11.245MDH, selon les derniers chiffres publiés par l'Office des changes.

À fin juin, «les exportations se sont situées à 152.882MDH, soit le plus haut niveau atteint durant la même période au cours des cinq dernières années, en hausse de 29.590MDH par rapport à fin juin 2020», a-t-il indiqué dans ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs de juin dernier. Ce qui correspond à une hausse de 24% équivalant à +29.590MDH.

Les importations ont connu une augmentation de +19,5% pour s'établir à +40.835MDH, au terme du premier semestre de

l'année 2021, a poursuivi la même source qui note, par ailleurs, une amélioration de 2,2 points (61,1% à fin juin 2021 contre 58,9% à fin juin 2020) du taux de couverture.

La hausse des importations de marchandises fait suite à l'augmentation des achats de l'intégralité des groupes de produits, principalement des produits finis de consommation (+15.404MDH), des demi-produits (+10.664MDH), des biens d'équipement (+6.173MDH) et des produits énergétiques (+5.542MDH), a souligné l'Office des changes.

Dans sa note sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs, l'Office a expliqué que la hausse des importations des produits finis de consommation (+35,6%) est essentiellement liée à l'augmentation des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (+54,3%) et ceux des voitures de tourisme (+55,7%).

Après analyse, il apparaît qu'après le recul affiché en 2020 suite aux effets de Covid-19, les importations de ces deux produits repartent à la hausse pour atteindre un niveau presque similaire à celui réalisé en 2019», a-t-il fait savoir.

Dans son rapport, il est aussi indiqué que la hausse de la facture énergétique de 21,1%, à fin juin 2021, est «due à la hausse des approvisionnements en gas-oils et fuel-oil (+3.275MDH) attribuable à l'accroissement des prix de 14,3% (4.706 DH/T à fin juin 2021 contre 4.116 DH/T un an

auparavant), conjugué à l'élévation des quantités importées de 11,3% : 3.253mT à fin juin 2021 contre 2.923mT à fin juin 2020».

Quant au niveau des importations des produits énergétiques, à cette même date, il demeure inférieur à celui affiché durant la même période des années 2019, 2018 et 2017, selon l'Office des changes.

A noter que la hausse des exportations de marchandises a concerné les exportations de la majorité des secteurs, essentiellement le secteur de l'automobile, celui des phosphates et dérivés et celui du textile et cuir.

Selon l'Office des changes, les ventes du secteur automobile ont atteint 42.337MDH contre 29.650MDH, soit +42,8% ou +12.687MDH, en raison de la hausse des ventes du segment de la construction (+47,1% ou +5.501MDH) et celles du segment du câblage (+36% ou +3.822MDH). Et de préciser que ces exportations ont dépassé celles réalisées durant la même période des quatre précédentes années.

En ce qui concerne les exportations des phosphates et dérivés, la même source indique qu'ils ont progressé de 23,8% (+5.968MDH), atteignant 31.049MDH à fin juin 2021 contre 25.081MDH à fin juin 2020, grâce principalement à la hausse des ventes de l'acide phosphorique (+50,6%) et celles des engrais naturels et chimiques (+21,4%), atténuée toutefois, par

une légère baisse des ventes des phosphates (-3,4%).

S'agissant des exportations du textile et cuir, les statistiques montrent qu'elles se sont accrues de 35,1% (+4.370MDH) à fin juin, suite à la «hausse des ventes des vêtements confectionnés de 43,1% (+3.161MDH) et celles des articles de bonneterie de 52,5% (+1.164MDH)».

Mais à y bien regarder, «ces exportations restent en deçà de celles réalisées durant la même période de l'année 2019, soit -11,1% ou -2.108MDH», a relevé l'Office dans sa note.

Quant aux exportations du secteur agriculture et agroalimentaire et celles de l'électronique et l'électricité, les données réunies au terme du premier semestre laissent apparaître des augmentations respectives de 6,5%, 36,4%.

Les mêmes statistiques montrent que les exportations du secteur de l'aéronautique ont accusé un léger recul de 2,8% (-193MDH). Elles se sont ainsi situées à 6.689MDH à fin juin 2021 contre 6.882MDH à fin juin 2020, a fait savoir l'Office notant que la part de ce secteur dans le total des exportations a perdu 1,2 point s'établissant à 4,4% contre 5,6% une année auparavant.

A noter qu'à fin juin 2021, la balance des échanges de services a enregistré un excédent en baisse de 33,1%, tandis que les voyages ont pour leur part affiché un solde excédentaire en baisse de 69,6%.

Alain Bouithy

“
En progression de +42,8%, les ventes ont atteint 42.337MDH à fin juin contre 29.650MDH un an auparavant



Les métiers mondiaux du Maroc enregistrent une évolution positive à l'export à fin mai

Les métiers mondiaux du Maroc ont enregistré une évolution positive au cours des cinq premiers mois de l'année 2021, selon le cadre général de l'élaboration du projet de loi de Finances au titre de l'exercice 2022 (PLF-2022).

Les exportations du secteur automobile ont ainsi enregistré une progression de 49,5% à fin mai par rapport à une année auparavant, résultat de la hausse des ventes des segments de la construction (+44%), du câblage (+47,4%) et de l'intérieur véhicules (41%), précise-t-on dans ce cadre général, présenté mercredi lors d'une réunion tenue conjointement par la Commission des finances et du développement économique de la Chambre des représentants et celle des finances, de la planification et du développement économique de la Chambre des conseillers. Le secteur du textile et cuir a connu pour sa part une amélioration de 39%, à la faveur notamment de la hausse de 45% des ventes des vêtements confectionnés. Les exportations du secteur agriculture et agroalimentaire et celles de l'électronique ont, quant à elles, progressé respectivement de 6,4% et 40% à fin mai.

En revanche, les exportations du secteur de l'aéronautique ont baissé de 6,6% au titre de la même période. Le PLF-2022 fixe comme priorités la consolidation des bases de relance de l'économie nationale, le renforcement des mécanismes d'intégration et de généralisation de la protection sociale, le renforcement du capital humain et la réforme du secteur public et le renforcement des mécanismes de gouvernance.

Le rôle des agents immobiliers dans le blanchiment des capitaux mis en lumière à Rabat

Le rôle des agents immobiliers dans l'activation des dispositions de la loi n°12.18 modifiant et complétant le Code pénal et la loi n° 43.05 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, a été mis en lumière, récemment à Rabat, lors d'une réunion de sensibilisation organisée par le ministère de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

Cette rencontre, organisée en coopération avec l'Instance nationale du renseignement financier (qui a remplacé l'Unité de traitement du renseignement financier - UTRF) au profit des agents immobiliers, s'inscrit dans le cadre des engagements du Maroc au niveau international, afin de sortir de la zone grise au niveau de la transparence des transactions financières, étant donné que les nouvelles dispositions légales permettront l'application de mesures de vigilance et l'opérationnalisation des règles de précaution en vue de permettre aux organismes et autorités compétents d'enquêter sur le blanchiment des capitaux.

Au cours de cette rencontre, les participants ont souligné que le nouveau texte juridique constitue une reconnaissance explicite du rôle essentiel joué par l'agent immobilier, aussi bien dans l'instau-

ration d'un climat de confiance dans les transactions immobilières, la sécurité contractuelle des biens immobiliers et la promotion de l'investissement dans le domaine immobilier, que dans la contribution active dans la préservation de la sécurité et la prévention des dangers, rapporte la MAP.

Ils ont relevé à ce propos que le domaine immobilier est l'un des plus exposés au risque de blanchiment des capitaux en provenance de la criminalité transnationale et constitue un terrain fertile pour les opérations de vente, de location et d'hypothèque qui peuvent fournir un refuge approprié pour mener des opérations terroristes.

Le rôle des agents immobiliers dans ce domaine est crucial dans la mesure où ils contribuent, avec le reste des parties prenantes, au renforcement des efforts nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent, à l'instauration d'un climat de confiance dans les transactions financières et au maintien de la position du Royaume au niveau de la crédibilité et de la légitimité des transactions financières, ont-ils argué.

La rencontre a été, également, l'occasion de souligner le grand intérêt que ledit ministère attache à la promotion de la profession des agents immobiliers, puisqu'il s'est penché sur l'élaboration d'un projet de loi organisant l'exercice de la profession selon une approche participative impliquant les professionnels et incarnant leurs attentes quant à la nécessité d'un encadrement juridique approprié de la profession.

En plus d'encadrer des activités de formation et de communication organisées par les différentes associations d'agents immobiliers et discuter des enjeux de la profession, compte tenu de l'importance du rôle qu'elle joue dans la sécurité contractuelle en particulier et la sécurité juridique en général, en matière de transactions immobilières.

Les participants ont plaidé pour conjuguer les efforts de toutes les parties prenantes pour la bonne mise en œuvre de la loi, à travers diverses approches de communication, de sensibilisation et autres.

Dans une allocution à cette oc-



casion, le président de l'Instance nationale du renseignement financier, Jawhar Nfissi, a souligné que le succès de la mise en œuvre de cette loi dépend d'un bon encadrement et d'une sensibilisation des professionnels, y compris la profession d'agents immobiliers, qui doivent, en vertu de la loi, déclarer tout soupçon de blanchiment d'argent.

Cette réunion, poursuit-il, s'inscrit dans le cadre de la résolution des carences relevées par le rapport d'évaluation mutuelle approuvé par le Groupe d'action financière au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (GAFIMOAN) en avril 2019, qui a évoqué l'implication insuffisante des professions non-financières dans le dispositif national de lutte contre le blanchiment des capitaux, et la nécessité de réglementer certaines de ces professions, dont celle d'agent immobilier.

M. Nfissi a noté que l'immobilier est considéré, au niveau international, parmi les secteurs classés à haut risque, auxquels les criminels recourent en grande partie pour blanchir le produit de leurs actes criminels, car ce domaine offre des possibilités aux blanchis-

seurs d'argent de cacher leur produits illégaux en grande quantité, et en raison de la diversité des systèmes immobiliers dans les pays et de la multiplicité des intervenants. En plus de l'utilisation importante d'argent liquide dans les opérations immobilières dans de nombreux pays.

La prévention et le contrôle de la criminalité financière, a-t-il ajouté, ne relèvent plus uniquement des pouvoirs publics, mais également de la responsabilité des organismes et associations professionnels, du secteur privé et des organisations de la société civile en général, comme le soulignent les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), soulignant la nécessité d'une implication effective et positive des professions libérales et du secteur privé dans les efforts déployés par les Etats pour lutter contre la criminalité financière dans ses diverses manifestations.

Dans une déclaration à la chaîne M24 de la MAP, le directeur des affaires juridiques du département de l'Habitat et de la Politique de la ville, Driss Bouzerzait, a indiqué que l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le

cadre de l'opérationnalisation de la nouvelle loi, afin de sensibiliser les agents immobiliers quant à leurs responsabilités en tant qu'intervenants dans l'application de cette loi, d'autant plus que le domaine immobilier est un terrain fertile pour le blanchiment d'argent et les délits financiers.

Au cours de cette réunion, les évolutions de la nouvelle loi ont été passées en revue, notamment en passant au crible les notions utilisées en définissant clairement leur sens et en supprimant toute confusion, en élargissant la liste des infractions relevant du délit de blanchiment, en augmentant les montants des amendes et en élargissant le cercle des autorités gouvernementales chargées de la surveillance des instances et personnes assujetties aux dispositions de la loi, ainsi que l'élargissement des compétences des tribunaux pour poursuivre, instruire et juger les affaires de blanchiment.

Au menu de cette rencontre, figuraient deux exposés sur les perspectives d'encadrement de la profession d'agent immobilier, le cadre juridique de la lutte contre le blanchiment, l'organisation et les attributions de l'UTRF.



Les nouvelles dispositions légales permettront l'application de mesures de vigilance et l'opérationnalisation des règles de précaution

Culture muséale

La FNM expose ses acquisitions en partenariat avec le ministère de la Culture

La Fondation nationale des musées (FNM) a récemment ouvert son exposition phare qui retrace la scène artistique actuelle, en présentant ses acquisitions d'œuvres d'art d'artistes professionnels marocains, en partenariat avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Présentées à l'occasion du vernissage de l'exposition "Les promesses de l'art. Une scène artistique actuelle", ces œuvres s'inscrivent dans le cadre du soutien de la FNM et du ministère de la Culture à un secteur remarquablement affecté par la crise sanitaire, outre la promotion de la scène artistique marocaine.

Cette opération est menée conjointement par deux institutions à vocation culturelle, qui se sont alliées au service de l'espoir, de la jeunesse et de la solidarité, a indiqué le président de la FNM, Mehdi Qotbi, soulignant le caractère exceptionnel de cet événement artistique, considéré comme une première exposition de cette envergure, qui regroupe près de 270 œuvres de jeunes artistes prometteurs.

"Rabat, la ville lumière et capitale

de la culture, connaîtra des expositions muséales dans presque tous ses lieux culturels: musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI), musée national de la photographie et les galeries Bab Rouah, Bab Lekbir et Mohamed El Fassi", a-t-il expliqué. Saluant l'implication du ministère de la Culture dans la réussite de ce projet, M.Qotbi a mis en avant la singularité de ce mois d'août, un mois haut en couleur, regorgeant de créations et d'espoirs portés par la jeunesse marocaine.

Pour sa part, le directeur des arts au ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Benyaacoub, a relevé que la collaboration entre son département et la FNM a été relancée suite à la signature, en juillet 2020, de conventions visant l'approfondissement de leur partenariat dans plusieurs domaines, notamment le prêt d'une centaine d'œuvres d'artistes marocains issues de la collection non exposée du département de la Culture et une contribution solidaire à hauteur de 2 millions de dirhams au programme d'acquisition d'œuvres d'artistes professionnels marocains résidant au

Maroc. Ce fructueux partenariat a permis à la FNM d'acquiescer 140 œuvres d'art aux côtés de 130 autres achetées par le ministère de la Culture, a affirmé M. Benyaacoub, ajoutant que cette collaboration institutionnelle a permis d'exposer un total de 270 œuvres. Le directeur des arts a en outre confié que grâce à ces efforts, des artistes novices ont eu l'opportunité de voir leurs travaux exposés au niveau de prestigieux lieux culturels du Royaume.

De son côté, le directeur du MMVI, Abdelaziz El Idrissi s'est dit agréablement surpris par la qualité des œuvres présentées lors du choix de cette acquisition, mettant en avant le caractère archipel de cette exposition, répartie entre les deux musées gérés par la FNM et trois galeries relevant du ministère de la Culture.

Outre la photographie, la scène artistique moderne est exposée au MMVI, aux galeries Bab Lakbir et Mohamed El Fassi, a expliqué M.Drissi, ajoutant que les artistes confirmés sont, quant à eux, présentés à la galerie Bab Rouah. Il a également fait savoir que cette exposition permettra aux Marocains de décou-

vrir la jeune scène artistique, à la fois des artistes lauréats des écoles de Casablanca et de Tétouan, en plus des artistes appartenant à la mouvance de la ville d'Essaouira, ou d'autres jeunes à découvrir.

Pour M.Drissi, cette collaboration fructueuse entre la FNM et le ministère de la Culture se veut une continuité pour mener à bien les projets culturels et doter la ville de Rabat d'une véritable programmation culturelle. "Avec cette exposition on aura un public non averti, un public jeune qui découvrira de belles œuvres", a-t-il dit.

En partenariat avec le ministère de la Culture, la FNM a mis en place une opération d'acquisition d'œuvres d'art. Entre peintures de différents styles et installations inventives, les œuvres montrées dans la salle Mohamed Melehi, relevant du MMVI, focalisent sur les productions artistiques de nouveaux talents ainsi que sur une génération de plasticiens confirmés, une invitation à découvrir les sensibilités, les recherches plastiques et l'engagement artistique qu'entreprennent la scène actuelle au Maroc.

A.A



Scarlett Johansson attaque Disney pour la sortie en streaming de "Black Widow"



Scarlett Johansson poursuit Disney en justice pour sa décision de sortir le film "Black Widow" sur sa plateforme de streaming en même temps que dans les salles de cinéma, ce qui selon l'actrice constitue une rupture de contrat lui ayant coûté des millions de dollars.

Scarlett Johansson, l'une des

stars les mieux payées d'Hollywood, avait droit à un pourcentage des recettes récoltées par le très attendu film Marvel, selon une plainte déposée jeudi devant un tribunal de Los Angeles.

La sortie de "Black Widow" sur grand écran, prévue l'an dernier, avait été repoussée plusieurs fois à

cause de la pandémie de Covid-19. Le film est finalement sorti en juillet dans les cinémas, mais aussi sur la plateforme de streaming Disney+.

Les experts du box-office considèrent que les chiffres décevants - selon les standards des films Marvel - sont en partie dus à sa sortie simultanée en streaming. En trois semaines, le film a engrangé 150 millions de dollars de recettes dans les cinémas américains.

"Ce n'est un secret pour personne que Disney sort des films comme +Black Widow+ directement sur Disney+ pour attirer plus d'abonnés et ainsi faire grimper le cours de l'action de l'entreprise - et invoque la Covid-19 comme prétexte", a déclaré l'avocat de Scarlett Johansson, John Berlinski, dans un communiqué à l'AFP.

"Ce n'est sûrement pas la dernière fois que des talents d'Hollywood tiennent tête à Disney et indiquent clairement que quoi que la

compagnie puisse prétendre, elle a l'obligation légale d'honorer ses contrats", a-t-il ajouté.

Disney, qui possède les studios Marvel, spécialistes des superhéros, a rétorqué ne pas avoir violé le contrat et a balayé les poursuites d'un revers de la main. "La plainte est particulièrement triste et éprouvante parce qu'elle ignore l'impact mondial horrible et prolongé de la pandémie de Covid-19", a dit le groupe dans un communiqué.

Comme beaucoup de studios hollywoodiens, Disney privilégie de plus en plus le streaming comme source de revenus futurs.

Après le premier week-end d'exploitation de "Black Widow", Disney avait publié un communiqué affirmant que le film avait récolté "plus de 60 millions de dollars" rien que sur Disney+, où il était accessible aux abonnés, moyennant un coût supplémentaire de 30 dollars.

Dans la plainte déposée, il est in-

diqué que "pour protéger ses intérêts financiers, Mme Johansson a obtenu de Marvel la promesse que la sortie du film se ferait +en salle+", ce qui, selon elle, impliquait qu'il ne serait pas disponible en streaming immédiatement.

Mais "Disney voulait attirer le public du film loin des salles de cinéma et vers son propre service de streaming, où il pourrait garder les revenus pour lui seul tout en augmentant le nombre d'abonnés à Disney+", la compagnie cherchant à "s'enrichir", lit-on encore.

Le studio rival Warner Bros a été critiqué l'an dernier pour avoir pris une décision similaire en sortant tous ses films simultanément au cinéma et en streaming.

Warner avait renégocié nombre de ses contrats avec les stars et les réalisateurs, et aurait versé plus de 200 millions de dollars pour compenser le manque à gagner au box-office.

Un documentaire sur Michael Schumacher sur Netflix en septembre



Un documentaire intitulé "Schumacher" sortira sur Netflix le 15 septembre et retracera la vie et la carrière du septuple champion du monde de Formule 1, qui n'a plus été vu en public depuis son grave accident de ski en 2013.

Le portrait de la légende du sport automobile, aujourd'hui âgée de 52 ans et dont l'état de santé reste tenu secret, est "le seul film soutenu par sa famille", annonce la plateforme dans un communiqué vendredi.

Des "interviews exclusives" de sa

femme Corinna, de ses deux enfants Gina et Mick, lui-même pilote de F1 depuis cette saison, et d'autres proches (Jean Todt, Bernie Ecclestone) ou d'anciens concurrents (Sebastian Vettel, Mika Häkkinen, David Coulthard, ...) viendront rythmer le film qui sortira 30 ans après le premier Grand Prix de l'Allemand, en Belgique en août 1991.

"Afin de préserver sa sphère privée comme une source de force, il a toujours séparé avec rigueur et constance sa vie privée de sa vie pu-

blique. Ce film raconte les deux mondes.

C'est le cadeau de sa famille à leur mari et père bien-aimé", déclare dans le communiqué Sabine Kehm, la manager de l'ancien pilote aux 91 victoires. Michael Schumacher, septuple champion du monde de F1 (1994-1995 avec Benetton, 2000-2004 avec Ferrari), a disputé son dernier GP en 2012 avec Mercedes. On ne l'a plus revu en public depuis sa grave blessure à la tête le 29 décembre 2013 à Méribel, dans les Alpes françaises.

Bouillon de culture

Harvey Weinstein

L'ancien producteur star de Hollywood Harvey Weinstein a été débouté jeudi par une juge de Los Angeles de sa demande de rejet de deux chefs d'accusation pour agression sexuelle sur une femme.

M. Weinstein, déjà reconnu coupable de viol à New York, a été transféré la semaine dernière en Californie, où il officiait comme faiseur de rois du cinéma avant sa disgrâce mais où désormais il comparait devant un tribunal, accusé de viol et d'agression sexuelle par cinq femmes.

La juge en charge du dossier a rejeté l'affirmation des avocats de la défense selon laquelle des faits de viol et de sexe oral forcé, qui auraient eu lieu dans une chambre d'hôtel entre 2004 et 2005, tombaient sous le coup de la prescription.

La magistrate a en revanche retenu une demande de la défense concernant une accusation d'agression sexuelle contre une autre femme en 2010, ordonnant aux procureurs de modifier leur chef d'accusation pour que l'accusation suive son cours.

L'avocat du producteur, Mark Werksman, a déclaré aux journalistes à l'extérieur du tribunal après l'audience qu'"un cinquième du dossier de l'accusation avait été éviscéré".

Une audience préliminaire dans l'affaire a été fixée au 13 septembre. Agé de 69 ans, Harvey Weinstein purge déjà une peine de 23 ans de prison à New York.



L'acteur Bob Odenkirk en état stable après un malaise sur un tournage de la série télévisée populaire "Better Call Saul"



L'acteur américain Bob Odenkirk se trouvait dans un état stable jeudi dans un hôpital où il a été transporté en urgence après s'être effondré pendant le tournage de la série télévisée populaire "Better Call Saul" dans l'Etat du Nouveau-Mexique aux Etats-Unis, selon ses représentants.

Bob Odenkirk, 58 ans, était en plein tournage de la dernière saison de cette série qui est un spin-off —une histoire dérivée— de "Breaking Bad", considérée comme l'une des meilleures séries jamais réalisées et saluée à l'époque par la critique, lorsqu'il a souffert d'un "incident cardiaque", selon un communiqué. "Nous pouvons confirmer que Bob est dans un état stable (...) Sa famille et lui souhaitent exprimer leur gratitude envers les incroyables médecins et infirmiers qui s'occupent de lui", a-t-il poursuivi.

Dans "Breaking Bad", Bob Odenkirk incarnait Saul Goodman, l'avocat sans scrupules de Walter White, professeur de chimie devenu baron de la drogue. Dans "Better Call Saul", il joue Jimmy McGill, un avocat hâbleur,

sans envergure et à moitié véreux qui n'est pas encore devenu le Saul Goodman de "Breaking Bad".

Selon le site d'informations sur les célébrités TMZ, Bob Odenkirk "s'est écroulé" pendant le tournage mardi et a été "immédiatement secouru par l'équipe, qui a appelé une ambulance".

Les messages d'inquiétude se sont multipliés sur les réseaux sociaux où l'acteur, qui a également joué dans des dizaines de long métrages, bénéficie d'une forte notoriété.

La famille Odenkirk "souhaite également remercier tout le monde pour le flot de vœux de rétablissement et demander au respect de son intimité pendant que Bob se concentre sur sa convalescence", a relevé le communiqué des représentants de l'acteur.

Bob Odenkirk a reçu quatre Emmy et a été nommé plusieurs fois aux Golden Globes pour son rôle dans "Better Call Saul". Il avait par le passé remporté deux Emmy en tant qu'auteur dans d'autres productions.



Les vacances de Michaël Youn sauvées grâce aux agents de la SNCF !

Trains bloqués, retard, amende, suppression de voyage pour cause de grève : il y a toujours un prétexte pour que les passagers de la SNCF puissent se plaindre. Les stars ne sont pas épargnées. En juin dernier, Charlotte Valandrey montait à bord d'un train dans lequel elle pensait avoir réservé une place. Sauf que lorsque les contrôleurs lui ont demandé de présenter son billet, elle a eu la mauvaise surprise de voir qu'elle s'était trompée de date.

Si elle s'est confondue en excuses et qu'elle a directement voulu payer un billet sous leurs

yeux pour régler le litige, ses interlocuteurs n'ont «rien voulu comprendre, sans aucune empathie». La comédienne a donc dû payer, en plus du billet qu'elle avait déjà pris pour une autre date, 150 euros, incluant l'amende et le prix d'un nouveau billet : «Avec ce genre de contrôleurs, le monde ne va pas aller mieux ! Heureusement qu'ils ne sont pas tous pareils. J'en ai rencontré des dizaines très sympas, a-t-elle expliqué sur son compte Instagram. Michaël Youn a apparemment eu la chance de tomber sur l'un d'entre eux.



Paris Hilton passe à la casserole

La jet-setteuse va participer à une émission culinaire sur Netflix. Après avoir formé un duo avec Nicole Richie dans «The Simple Life», un programme dans lequel les deux jet-setteuses devaient apprendre, quelle horreur !, à survivre sans le sou, sans Smartphone ni boîtes de nuit, Paris Hilton mintonne.

Dans «Cooking with Paris», à partir du 4 août sur Netflix, l'héritière, épaulée par ses amis, affronte pendant six épisodes qui ne manquent pas de sel des épreuves inhumaines : faire ses courses à l'épicerie, dresser une table, tenter de reproduire les lasagnes de sa mère... Une expérience qui, sur sa chaîne YouTube, avait déjà fait marrer des millions d'internautes. Espérons que son show ne fasse pas un four.

Ce cap important de sa vie que Meghan Markle franchira la semaine prochaine

Meghan a actuellement 39 ans et le prince Harry 36 ans. Très bientôt, l'ex-actrice va fêter ses 40 ans, une phase importante de sa vie. Cela fait un moment que Meghan Markle fait profil bas. La femme du prince Harry s'est effectivement retirée de sous les feux des projecteurs. On est loin d'elle et de Harry qui s'exposaient et faisaient des aveux explosifs dans l'émission d'Oprah Winfrey.

Meghan se focaliserait actuellement sur ses enfants, Archie Harrison, deux ans, et leur petite fille Lilibet, née le 4 juin. Par ail-

leurs, on a entendu parler d'elle pour la dernière fois le 8 juin. C'est la date de la publication de son livre pour enfants, The Bench. Il semblerait que "Harry et Meghan tiennent à préserver leur vie privée et célébreront probablement les 40 ans de Meghan par un événement discret à la maison". Aucune source officielle n'a dévoilé le programme du couple pour fêter cet anniversaire, l'on ne peut que spéculer.

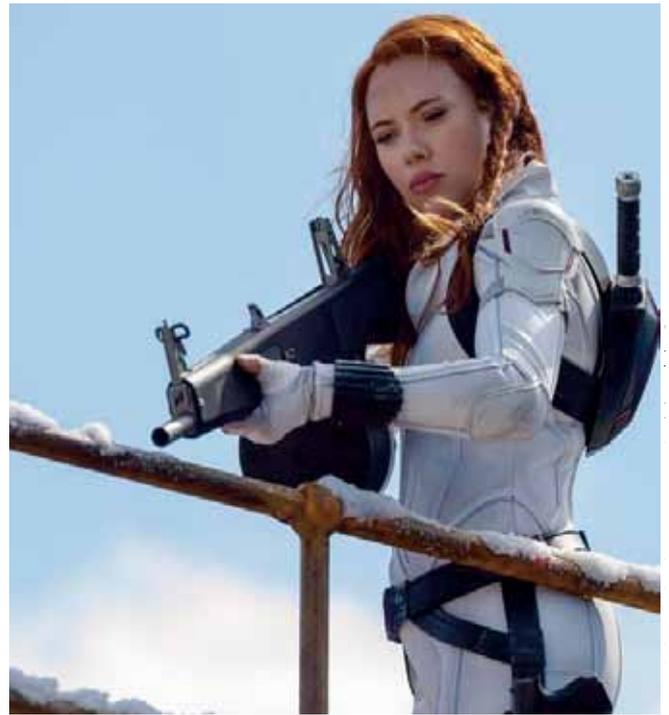
"Harry pourrait décider de l'emmener dehors pour son anniversaire."



Un dessin animé qui ridiculise le Prince Harry

C'est un dessin animé humoristique qui ne devrait pas plaire au personnage principal. Ce jeudi 29 juillet, la chaîne américaine HBO a diffusé la série animée *The Prince*, inspirée de la vie de l'époux de Meghan Markle. Le producteur Gary Janetti, qui a notamment produit *Will & Grace* et *Griffin*, s'est amusé à parodier la famille royale britannique, en s'inspirant du compte Instagram de l'auteur, qui prête lui-même sa voix.

Douze épisodes sont d'ores et déjà disponibles aux États-Unis. La bande-annonce a d'ailleurs été dévoilée et le ton est déjà donné. On peut voir très rapidement que le mode de vie du prince Harry est clairement tourné en dérision : "C'est peut-être le plus petit palais dans lequel je n'aie jamais été", lance l'époux de Meghan Markle à sa dulcinée, après avoir quitté Londres pour s'installer à Los Angeles. "Eh bien, c'est un appartement", répond sa femme.



Scarlett Johansson attaque Disney en justice

Scarlett Johansson alias Black Widow dans l'univers MCU a tenté un procès au géant de l'industrie du cinéma, Disney. L'avocat de l'actrice, John Berlinski du cabinet Kasowitz Benson Torres LLP, a déposé la plainte le 29 juillet.

On peut y lire : "Disney a intentionnellement incité Marvel à rompre le contrat, sans justification, afin d'empêcher Mme Johansson de tirer pleinement

parti de son accord avec Marvel".

Le dernier film Marvel de Scarlett Johansson a été diffusé en streaming sur Disney+. Cette diffusion a fait chuter le box-office de 67%. Le comble est que le salaire de Scarlett est "basé sur les performances au box-office du film". La recette au box-office du film a démarré à 80 millions de dollars avant de chuter drastiquement.

Le bouleversant message de Justin Bieber à Simone Biles

La gymnaste star de 24 ans a annoncé il y a plusieurs jours son intention d'abandonner la compétition par équipe en gymnastique avant de déclarer forfait pour le concours général de jeudi 29 juillet. Un choix incompris voire mal perçu par certains, que la jeune femme qui a été victime d'abus sexuels par le passé, a justifié en faisant valoir le fait qu'elle souhaitait se concentrer sur sa santé mentale, elle qui a notamment évoqué des "démons dans [sa] tête". Et cela n'a pas manqué d'interpeller Justin Bieber, qui a apporté son soutien à la médaillée olympique.

"Personne ne comprendra jamais

les pressions auxquelles tu fais face !", a ainsi commencé le chanteur, avant de poursuivre dans un message particulièrement fort. "Je sais que nous ne nous connaissons pas mais je suis tellement fier de ta décision de te retirer. C'est aussi simple que - qu'est-ce que cela signifie de gagner le monde entier mais de perdre son âme. Parfois, nos non sont plus puissants que nos oui. Lorsque ce que vous aimez normalement commence à voler votre joie, il est important que nous prenions du recul pour évaluer pourquoi", a-t-il écrit, avant de rappeler sa propre expérience personnelle.



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES
13-14-15/MR/2021
 (Séance publique)

Il sera procédé dans la **salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech** relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane ElHarti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales selon le calendrier suivant :

N° DE LA C.A.	OBJET	Budget prévisionnel maximum des travaux en dhs HT	Date	Heure d'ouverture des plis
N°13/MR/2021	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de neuf (09) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 350 000.00 (Un million trois cent cinquante mille dirhams).	07/09/2021	10h00
N°14/MR/2021	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de sept (07) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 050 000.00 (Un million cinquante mille dirhams).	07/09/2021	11h00
N°15/MR/2021	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de dix (10) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement collégiale relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 500 000.00 (Un million cinq cent mille dirhams).	07/09/2021	12h00

Le dossier la consultation architecturale peut être retiré auprès du **bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.

N°6900/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°16/MR/2021
 (Séance publique)

Le 08/09/2021 à 10 heures, il sera procédé dans la **salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech** relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane ElHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet:

Etudes architecturales et suivi des travaux de construction des blocs sanitaires aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le budget prévisionnel maximum des travaux en dhs HT	
En chiffre	En lettre
1 700 000.00	Un million sept cent mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du **bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.

N°6901/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

APPELS D'OFFRES « Au rabais ou à majoration »
N°20/INV/2021 (Séance publique)

Le 09/09/2021 à 11h00, il sera procédé dans la **salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech** relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane ElHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: **L'exécution des études techniques et suivi des travaux des constructions scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés:**

- Lot N°01: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction de (06) six salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement qualifiant à Marrakech.
- Lot N°02: L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction des blocs sanitaires aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°03: L'exécution des études techniques et suivi des travaux construction des administrations aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du **bureau des appels d'offres** relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	600.00	Six cents dirhams	24 000.00	Vingt-quatre mille dirhams
02	1200.00	Mille deux cents dirhams	40 000.00	Quarante mille dirhams
03	600.00	Six cents dirhams	22 000.00	Vingt-deux mille dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer électroniquement via le portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Toutefois le dossier technique doit comprendre: Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- * D14 : calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- * D15 : courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- * D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

N°6903/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N°19/INV/2021
 (Séance publique)

Le 09/09/2021 à 10 h, il sera procédé dans la **salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech** relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane ElHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet de l'appel d'offre: **L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction scolaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés:**

- Lot N°01: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de (06) six salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement qualifiant à Marrakech.
- Lot N°02: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction des blocs sanitaires aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°03: L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction des administrations aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du **bureau des appels d'offres** relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	500.00	Cinq cents dirhams	18 000.00	Dix-huit mille dirhams
02	700.00	Sept cents dirhams	30 000.00	Cent huit mille dirhams
03	500.00	Cinq cents dirhams	16 000.00	Seize mille dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toute fois le dossier technique doit comprendre :

- Une copie du certificat d'agrément; délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le domaine suivant :

Activité:	QUALIFICATION:
CQ	CQ.I
EG	EG.I

N°6902/PA



Université Mohammed V de Rabat

Ecole Nationale Supérieure
d'Informatique et d'Analyse des Systèmes



**Avis de Concours de recrutement d'un Professeur Assistant (01)
Réservés aux Fonctionnaires Titulaires d'un doctorat**

L'Ecole Nationale Supérieure d'informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS) organise un concours de recrutement d'un Professeur Assistant (01 poste), session du 06/09/2021 dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Management : Entrepreneuriat et innovation	01

Le concours est ouvert aux candidats fonctionnaires titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.
Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine

Les candidats intéressés doivent s'inscrire avant le 27/08/2021 sur le lien électronique suivant : <http://g-concours.um5.ac.ma/>

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury ;
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du Service des Ressources Humaines de l'ENSIAS sise Av Mohammed ben Abdallah Ragragui, BP 713 Agdal Madinat Al Irfane, et ce avant l'épreuve orale :

- Une demande de candidature au concours adressée au Directeur de l'ENSIAS portant le nom et prénom ; l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse email du candidat ;
- Curriculum Vitae (C.V);
- Une autorisation originale pour passer le concours;
- Copie des diplômes et titres ;
- Exemplaire de l'arrêté d'équivalence certifié conformes pour les diplômés étrangers ;
- Photocopie de la C.I.N;
- Extrait d'acte de naissance récent (trois derniers mois);

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma, et sur le site web de l'école : www.ensias.um5.ac.ma. Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste de candidat admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur le site susmentionné.

N°6905/PA



Ministère de l'Éducation Supérieure et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**APPEL D'OFFRES « au rabais ou à majoration »
N° 21/INV/2021 (Séance publique)**

Le 09/09/2021 à 12 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREFM-S, avenue JnaneHarti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ayant pour objet : **Le contrôle technique et suivi des travaux de constructions scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés :**

- Lot N°01: Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de (06) six salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement qualifiant à Marrakech.
- Lot N°02: Le contrôle technique et suivi des travaux de construction des blocs sanitaires aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°03: Le contrôle technique et suivi des travaux de construction des administrations aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°04: Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de (09) neuf salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°05: Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de (07) sept salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat «www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	400.00	Quatre Cent dirhams	18 000.00	Dix-huit mille dirhams
02	800.00	HuitCent dirhams	30 000.00	Trente mille dirhams
03	400.00	Quatrecent dirhams	16 000.00	Seize mille dirhams
04	600.00	Sixcent dirhams	27 000.00	Vingt-sept mille dirhams
05	500.00	CinqCent dirhams	21 000.00	Vingt et un mille dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la Direction Provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer électroniquement via le portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°6904/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/AOO/CPY/2021

Le Jeudi 26 Aout 2021 à 11 Heures 00 Minutes, Il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Youssoufia - Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Objet : Travaux de creusement de 6 forages équipés de 6 pompes à eau avec construction de 6 châteaux destinés à l'alimentation en eau potable aux douars : oulad ben lahzen / CT lukhoulka, elaaasla / CT jnaneboui, ouladulhamad / CT Russ El Aine, Ebalatt (CT Jdourjet Laarad , ElkadiOuald Mimoun (CT Essbiaat) Province de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des affaires financières et des marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

* Le cautionnement provisoire est fixé à quarante-cinq Mille Dirhams (45 000,00 Dhs).
* L'Estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à un million cinq cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante-six 00 Cts TTC (1 593 756,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics

- Les Pièces justificatives à fournir
Les concurrents doivent fournir les pièces prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation Pour les Concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de classification délivrés par le Ministre de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau dans les domaines suivants (Secteur / Qualification / Classe) :

SECTEUR DEMANDE	QUALIFICATION DEMANDEE	CLASSE MINIMALE DEMANDEE
A	A6	4
H	H1	4

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

- Suite à l'article 11 du Règlement de consultation, les échantillons, seront déposés au niveau du bureau d'ordre du Conseil Provincial de Youssoufia au plus tard le Mercredi 25 Aout 2021 à 14 heures 00 Mn (Date limite)

N°6907/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Supérieure et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



كليه العلوم بن مسيك
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK

المملكة المغربية
وزارة الترتيب والتأهيل والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
الكلية العلمية للبن مسيك

**Avis de Concours de Recrutement d'un
Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
(Nombre de poste : 01)
Session du 06/09/2021**

L'université Hassan II - Casablanca, organise un concours (Session : 06/09/2021) pour le recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant - 01 poste pour la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de poste
Physique des Matériaux	01

Sont autorisés à participer à ce concours, les fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou doctorat d'état ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (Coefficient 1),
- Un exposé- Discussion avec le jury (Coefficient 1).

Les candidats acceptés pour réussir l'épreuve orale doivent déposer le dossier de candidature auprès de l'établissement concerné, composé des pièces suivantes, à la date et à l'heure de l'entretien oral :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Chef de l'établissement portant le nom, l'adresse et le n° de téléphone du candidat;
- Une autorisation pour participer au concours (pour les candidats fonctionnaires);
- Deux copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Deux extraits d'acte de naissance de date récents;
- Cinq exemplaires du Curriculum Vitae (CV);
- Cinq exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- Cinq copies de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres accompagné par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- Cinq exemplaires de la Thèse de Doctorat;
- Cinq exemplaires des travaux de recherche, personnels ou en collaboration (Articles, monographies, ouvrages, etc.);
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

NB :

- Les candidats doivent postuler sur la plateforme : <https://econcours.univh2c.ma/> avant le 27 Août 2021.
- La date d'approbation des documents administratifs doit être antérieure à la date limite de nomination et ne pas dépasser 3 mois ;
- Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°6906/PA

“LA CENTRALE IT” SARLAU
Aux termes du P.V de la décision de l'associée unique du 12/07/2021, l'associée Unique de la société “LA CENTRALE IT” SARLAU, ayant le siège social à Casablanca, Selouane 51 4ème étage N°24 Oulfa Hay Hassani, a décidé :

- D'augmenter le capital social de 100.000 DH à 300.000 DH par la création et l'émission de 2.000 parts nouvelles, par voie d'apport en numéraire.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 28/07/2021 sous le N°788238.

N° 6908/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°07/AOO/CPY/2021
Le jeudi 26 Aout 2021 à 13Heures00 Minutes, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia – Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :
Objet : Travaux de construction de deux abris des arrêts de bus (CTS EL-GUENTOUR ET JNANE BOUIH) à la Province de Youssoufia.
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des affaires financières et des marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
* Le cautionnement provi-

soire est fixé à Deux Mille Dirhams (2 000,00 Dhs).
* L'Estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à cinquante-huit mille sept cent quarante-sept Dhs 20 Cts TTC (58747,20Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics
- Les Pièces justificatives à fournir
Les concurrents doivent fournir les pièces prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation
NB : Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation.

N° 6909/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
DIRECTION REGIONALE METEOROLOGIQUE DU

CENTRE OUEST
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°1/2021/DRMCO/BG
Cet appel d'offre est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises
Le 02/09/2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANI à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°1/2021/DRMCO/ BG, Relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport Benslimane et sa maintenance (Préfecture Benslimane).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25000,00 DHS (Vingt Cinq Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.788.632,00DHS (deux millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent trente-deux Dirhams et zéro Centimes TTC)
- L'estimation du maître d'ouvrage pour la maintenance est fixée à la somme de : 267.000,00 Dirhams (deux cent soixante-sept mille dirhams et zéro Centimes TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Angle Boulevard Sidi Abderrahman et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANI à Casablanca.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Il est prévu une visite du lieu le 19/08/2021 à 10 h 00 mn à l'aéroport de Benslimane
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement

de consultation.
N° 6910/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 50/INDH/2021
Le 25/08/2021 à 10h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'EXECUTION DES GRADINS AU TERRAIN DE PROXIMITE AU JARDIN ROCHER. VILLE DE MIDELET ; PROVINCE DE MIDELET.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT TROIS MILLE SEPT CENT TRENTE SEPT DHS ET 20 CTS (203 737.20 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.
N° 6911/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUARDIGHA
POUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDE ET ASSIMILES

SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2021 relatif à : la gestion déléguée du service public de nettoyage et de collecte des déchets ménagers et assimilés et leur évacuation et déchargement aux centres de transfert de Khouribga, Oued Zem et Bejaad ou au centre d'enfouissement et de valorisation selon le cas, publié au journal Risalât al omma رسالة الأمة n° 11871 en date du 08/07/2021 et au journal libération n° 9363 du 08/07/2021 a été modifié comme suit :

« le montant de la caution est revu de 1000.000,00 dh à 800.000,00 dh ».

Le reste de l'avis d'appel d'offres est inchangé.

N°6912/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الثقافة والشباب والرياضة
MINISTÈRE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021

Le directeur Provinciale du ministère de la culture de la jeunesse et des sports à Mohammedia, porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres des prix N°01/2021 relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COLONIE DE VACANCES EL ALIA ET DU FOYER FEMININ EL ALIA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE MOHAMMEDIA- lot unique.
a subi des rectifications suivantes :
Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification suivante :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
A	A.5	3

Au lieu de :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
A	A.2	3

Le reste initial demeure inchangé.

N°6914/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة كلميم وادنون
إقليم سيدي إفني
المجلس الإقليمي

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة للمهنيين برسم سنة 2021
نولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية

يهيئ رئيس المجلس الإقليمي لسدي إفني إلى علم جميع الموظفين المتسببين لميزانية المجلس الإقليمي والمستوفين للشروط النظامية أنه تقرر إجراء امتحانات للكفاءة المهنية برسم 2021 بمقر المجلس الإقليمي سيدي إفني وفق البرمجة التالية:

الأطر الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المتباري عليها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات	شروط ولوج الامتحان
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	01	2021/08/17	2021/08/16	التوفر عند إجراء الامتحان على ست سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي.

هذا ويجب أن تودع طلبات المشاركة بمكتب ضبط المجلس الإقليمي قبل آخر أجل لإيداع الترشيحات والذي حدد في 2021/08/16.

N°6913/PA

«EUSIDER MOROCCO» S.A.R.L.AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : RUE SOUMAYA, RÉSIDENCE SHEHRAZADE 3, 5^{ème} ETAGE, N° 22 PALMIERS - CASABLANCA CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 26/07/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION :

«EUSIDER MOROCCO» S.A.R.L.AU

OBJET: La société a pour objet :

- La commercialisation en gros de produits métallurgiques et sidérurgiques et la fourniture de services connexes ;
- L'importation et l'exportation de produits métallurgiques et sidérurgiques ;
- La production, la transformation, le commerce de gros et de détail, l'importation, l'exportation de tuyaux et de tous produits métallurgiques et sidérurgiques ;
- La vente en gros, l'importation et l'exportation de produits agricoles et de leurs dérivés ;
- Le commerce de gros et de détail ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 5^{ème} Etage, N° 22 Palmiers - Casablanca.

CAPITAL SOCIAL : L'associée unique effectue l'apport en numéraire, à savoir :

- La société EUSIDER SPA : 100.000,00 DHS

Soit au total la somme de cent mille dirhams : 100.000,00 DHS

DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE :

- Monsieur Roberto VITALI
- Monsieur MOHAMED SEL-LAMI

La société sera engagée par la signature séparée des deux cogérants.

BÉNÉFICIAIRES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 27/07/2021 sous le n° 787996.

POUR EXTRAIT ET MENTION

Le gérant

N° 6915/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE

FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 35/INV/2021

Le 07/09/2021 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert « au rabais ou à majoration » pour Travaux d'électrification du lycée TARIQ IBN ZIAD à AIT OURIR.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 3000,00 DH (Trois mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 204 243,10 Dhs (Deux cent quatre mille deux cent quarante-trois Dirhams et 10 Cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposé électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6916/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA CONSEIL PROVINCIAL DGS/DDE/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 29/2021/BP

Le 24/08/2021 à 12 H il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA CONSEIL PROVINCIAL DGS/DDE/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 29/2021/BP

Le 24/08/2021 à 12 H il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de CRÉATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ DES PRODUITS DE L'ARTISANAT A LA CT SIDI RAHAL PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA-tranche 1

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00DHS (CINQUANTE MILLE DHS).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.288.162.15 DHS (QUATRE MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE CENT SOIXANTE DEUX DHS 15CTS)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du services marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
- 2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.
- 3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

- Secteur : A-Classe :3-Qualification exigées : A1-A2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 6917/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHICHAOUA CERCLE DE MEJJAT CAIDAT MZOUIDA – ZAOUIA-NAHLIA COMMUNE ZAOUIA-NAHLIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021

Le 26/08/2021 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zouaia-Nahlia à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES MENANT AUX DOUAR AGNI KATOUS ET DOUAR AGADIR NSALEH, AGADIR IREGRAGUEN, AIT BOUDANI ET DOUAR TAHTANI sur 7.5 km

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des prestations technique de la commune Zouaia-Nahlia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés

publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 160 000,00 dhs (cent soixante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6 000 000,00 (six millions de dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relative à la dématérialisation de la procédure des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics sera demandé.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

- Secteur : B et O
- Classe : 3
- Qualification : B1, B3, B5 et O1

N° 6918/PA

ROYAUME DU MAROC AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS-TETOUAN- AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS SEANCE PUBLIQUE

Le Lundi 23 Août 2021 à 10 Heures 30 Minutes, Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous :

- Appel d'offres n° 23/ABHL/2021 :
- Objet : Etude de protection contre les inondations au niveau de la zone d'action de l'ABHL au titre de l'exercice 2021;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Huit Cent Vingt Dirhams (395 820,00 dh) ;
- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (998 520,00 dh) ;
- Appel d'offres n° 28/ABHL/2021 :
- Objet : Entretien et maintenance des équipements de vidéosurveillance au niveau des barrages gérés par l'ABHL;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement.

- I. Signalent des corbeaux, pas des grenouilles.
- II. Fais marcher ta cafetière.
- Est tombé phonétiquement.
- III. Ouf ! - Elles piquent énormément.
- IV. Dieu du Tonnerre. - Ils ont la voix qui porte.
- V. C'est Noël qui s'annonce.
- Chantait ses poèmes aux Grecs.
- VI. Jeune fille de Zola. - On le vend délavé voire troué. - Préposition entrant dans l'enclos.
- VII. Du domaine très personnel.
- Il gambade entre France et Espagne.
- VIII. Ancienne Citroën qui recule. - Reprise pour des cogneurs. - Berceau du Vert-Galant.
- IX. Arme du coq.
- Il a percé l'énigme du sphinx.
- X. Reprends un travail agricole qui n'avait pas marché.

Verticalement.

- I. Rendre très bête.

- 2. A campé un célèbre visiteur. - Génie français de la trompette.
- 3. Ne faisant pas payer.
- Terre de la mythologie grecque.
- 4. S'est fait un nom avec ses poings.
- Bicolore et ça se voit.
- 5. Chemin de traverse.
- Il vous faut les croiser.
- 6. Entrée en scène. - Mise sur le tapis.
- 7. Cynique au dernier degré. - Répond à la question : Comment vous appelez-vous ?
- 8. A le mauvais œil.
- Qui a trouvé de l'assistance.
- 9. La mer les couvrent et les découvrent.
- Au centre de Sydney.
- 10. Baie du Japon en fin de crise.
- Donne le vertige.
- 11. Se boit au salon.
- Aurait mieux fait de se taire.
- 12. Au dessus du vide.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>																
							1	7					3	6	7			4						2	6
		6	7	8									1		3									5	
		1	4	3						2			7					9	2	7					
9	3			7									1		1									6	4
	7											4			6			1	4	8					7
1								9				5	8			4	2								1
4		1						3	5	8								5	9	7					
	8							1	3	6						3									2
6	9		5	8											8	1			6						5
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>																
				2	5		4		3							6	4	5	3						
	1					3											8							9	
6			1										7								1	4	2		
								2	3								1		5					7	
1	3			7					6	5							3						1		
	4	6														4			7				6		
3						9				8						3	2	7							
				6						9						8							7		
9	8		4	7															9	4	2	5			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
7	3	1	6	9	8	5	2	4	1	9	2	3	8	5	7	4	6
8	2	4	5	7	1	9	6	3	6	5	4	9	1	7	3	2	8
5	9	6	3	4	2	7	1	8	3	8	7	6	2	4	5	1	9
1	4	7	2	8	9	6	3	5	8	2	9	5	7	3	4	6	1
3	5	2	1	6	4	8	9	7	5	1	3	2	4	6	9	8	7
9	6	8	7	5	3	1	4	2	4	7	6	1	9	8	2	3	5
2	7	9	4	1	5	3	8	6	7	6	5	4	3	1	8	9	2
6	1	3	8	2	7	4	5	9	9	3	8	7	6	2	1	5	4
4	8	5	9	3	6	2	7	1	2	4	1	8	5	9	6	7	3
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
4	3	8	1	6	9	5	7	2	5	4	8	6	7	3	1	2	9
5	2	6	3	7	8	4	9	1	3	2	1	5	4	9	8	7	6
1	9	7	2	4	5	6	3	8	6	9	7	8	1	2	3	5	4
7	5	4	8	3	1	9	2	6	2	3	4	7	5	6	9	1	8
6	1	3	4	9	2	7	8	5	7	1	6	9	3	8	2	4	5
9	8	2	7	5	6	3	1	4	8	5	9	4	2	1	7	6	3
3	7	1	5	2	4	8	6	9	1	6	3	2	9	4	5	8	7
8	4	9	6	1	7	2	5	3	4	7	2	3	8	5	6	9	1
2	6	5	9	8	3	1	4	7	9	8	5	1	6	7	4	3	2

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	T	R	A	N	S	P	A	R	E	N	T	E
II	A	E	R	O	B	I	C		P	O	I	X
III	P	N	E	U		E	R	E	I	N	T	E
IV	I	T		B	I	G	A	M	E		R	C
V	S	E	S	A	M	E		B	E	L	E	R
VI	S	E	L		P	E	A	U		I	R	A
VII	E		A	M	A	S	S	E	E	S		B
VIII	R	I	V	E	R		S	E	R	A	I	L
IX	I	N	E	R	T	I	E		I	N	D	E
X	E	N	S	E	I	G	N	A	N	T	E	S

Sport



Enfin, des qualifiés en athlétisme

El Bakkali, Tindouft et Al Arrafi franchissent les caps d'entrée



Les athlètes marocains Soufiane El Bakkali et Mohamed Tindouft se sont qualifiés, vendredi, en finale du 3000 m steeple des Jeux olympiques de Tokyo.

El Bakkali a assuré sa qualification en terminant en tête de la 3ème série des qualifications en 8 min 19 sec 00, devant le Finlandais Topi Raitinen (8 min 19 sec 17) et le Français Alexis Phelut (8min 19 sec 36).

Pour sa part, Tindouft a validé son

billet en occupant la 5è place de la première série des qualifications en 8 min 15 sec 91, réalisant ainsi le quatrième meilleur temps des qualifications.

L'autre Marocain en lice, Mohamed Ben Zahra, a été disqualifié après avoir terminé 10è de la 2ème série des qualifications (8min 28 sec 63).

La finale du 3000 m steeple sera disputée le 2 août prochain.

Quant à l'athlète marocaine Arafî Rababe, elle a validé son billet pour les

demi-finales du 800 m, en terminant troisième de la 5ème série qualificative.

Avec un chrono de 2 min 00 sec 96, Rababe a fini juste derrière l'Uruguayenne Deborah Rodriguez (2 min 00 sec 90) et la Cubaine Almanza Rose Mary (2min 00 sec 71).

Les demi-finales du 800 m seront disputées samedi, alors que la finale se déroulera le 3 août prochain au stade olympique de Tokyo.

Riner, le désenchantement



Teddy Riner n'aura pas réussi son pari: battu en quart de finale, le judoka a échoué à décrocher un troisième titre consécutif de champion olympique de judo, dans le berceau de son sport, vendredi aux Jeux olympiques de Tokyo, lors d'une matinée noire pour les Français.

Dans un combat qu'il semblait maîtriser face au N.1 mondial, le Russe Tamerlan Bashaev, Riner a été contré dans la prolongation et battu sur waza-ari. Il devra remporter deux combats pour espérer le bronze.

Mais le bronze, même olympique, ce n'est pas ce qui guide le double champion olympique des + 100 kg (2012, 2016).

Il n'y avait pas de meilleur endroit que le Nippon Budokan, le temple du judo japonais, pour entrer dans la légende. Car c'est bien à un exploit que s'attaquait le Français de 32 ans.

Dans l'histoire, un seul autre judoka, le Japonais Tadahiro Nomura, a réussi à devenir triple champion olympique. C'était dans la catégorie des moins de 60 kg, en 2000, 2004 et 2008.

Nomura est assuré de rester unique pendant encore quelques années.

Pour Riner, la tâche s'annonçait complexe, car le géant s'avancit dans l'incertitude, en raison d'une blessure contractée il y a cinq mois au ligament croisé du genou gauche, une blessure seulement révélée récemment.

"Bien sûr, de temps en temps, (mon genou) me fait mal, mais ça ne m'empêche pas de m'entraîner, d'aller au bout de moi-même", confiait Riner à l'AFP à propos de son genou.

Quatre favoris pour un 100m très ouvert

La première finale olympique du 100 m depuis la retraite du roi Usain Bolt s'annonce très ouverte dimanche à Tokyo, sans aucun sprinteur déjà détenteur d'un grand titre dans les starting-blocks (Christian Coleman est suspendu, Justin Gatlin pas qualifié). Revue d'efficacité.

Après trois ans loin des pistes en raison d'une grave blessure au tendon d'Achille, l'Américain Trayvon Bromell, auteur du meilleur chrono de l'année sur 100 m en 9 sec 77, vit une soudaine renaissance et s'annonce comme le grand favori.

Une façon pour le sprinteur de St Petersburg (Floride), âgé de 26 ans, de rattraper le temps perdu après un début de carrière en fanfare subitement brisé par deux opérations après les JO de Rio en 2016. Premier junior de l'his-

toire sous les 10 secondes (9 sec 97 en 2014), troisième des Mondiaux en 2015 à seulement 20 ans et champion du monde en salle du 60 m en 2016, ce fervent croyant, élevé par sa mère dans un quartier difficile et entraîné par le charismatique coach américain Rana Reider, est enfin de retour au premier plan.

Le Sud-Africain a semblé monter en puissance en cette année olympique, jusqu'à réussir 9 sec 84 (vent +1,2 m/s) début juillet en Hongrie, battant un record d'Afrique vieux de 15 ans.

Deuxième meilleur performeur de la saison derrière Bromell, Simbine postule pour devenir le premier champion olympique africain du 100 m depuis son compatriote Reginald Walker en 1908 à Londres, une éternité.

A 27 ans il n'a pour l'instant collectionné

que les places d'honneur au niveau international: 5e des derniers JO, 4e aux Mondiaux de Doha en 2019 et 5e aux Mondiaux de Londres en 2017.

"C'est son année pour gagner une médaille individuelle olympique. Nous avons coché toutes les cases avant les Jeux, travaillé dur depuis longtemps pour cela. Il a besoin d'avoir confiance et de croire en lui", a indiqué son entraîneur Werner Prinsloo à la presse sud-africaine.

A 27 ans, cet inconnu du grand public va vivre la première grande compétition internationale de sa carrière. Mais la 2e place des Trials US lui offre forcément un statut.

Troisième performeur mondial en 2021, Baker avait marqué les esprits en remportant le 100 m du meeting de Monaco le 10 juillet, le

seul qui regroupait tous les favoris des JO.

"J'étais soulagé de ma deuxième place aux sélections. Je me suis dit que si j'étais capable d'endurer un tel niveau de pression et d'excitation, rien ne m'était impossible", a déclaré le médaillé de bronze des Mondiaux en salle sur 60 m en 2018.

Considéré comme un possible successeur de Sa Majesté Usain Bolt après des JO de Rio très prometteurs en 2016 (3e du 100 m, 2e du 200 m), Andre De Grasse a dû ensuite composer avec un corps trop souvent meurtri. Mais le Canadien, compagnon de la championne du monde du 100 m haies Nia Ali, s'est remis daplomb à partir de 2019 sous la houlette de Rana Reider et apparaît comme un solide outsider sur la ligne droite même si sa distance de prédilection reste le 200 m.

Coupe du Trône

Un dernier carré à la portée du Wydad et de l'ASFAR



La page du championnat tournée, place ce dimanche au tour des demi-finales de la Coupe du Trône de football avec deux affiches où le WAC et l'ASFAR partiront avec les faveurs des pronostics face respectivement au MAT et au RBM.

A propos de la première opposition qui aura lieu au Grand stade d'Agadir à partir de 18h30, l'ASFAR jouera le Raja de Béni Mellal, abonné de la D2 qui, sans pression aucune, tâchera de jouer à fond ses chances en vue de créer la surprise.

Le RBM sera dirigé par Mustapha El Assri, un coach qui avait remporté ce prestigieux trophée avec le TAS, club de la D2, lors de la précédente édition aux dépens du Hassania d'Agadir. Il aura à cœur, une fois encore, d'aller jusqu'au bout dans cette nouvelle campagne, mais l'adversaire d'en face, le plus titré d'ailleurs, affiche cette saison une bonne forme et entretient l'espoir légitime de garnir son palmarès par un 12^{ème} sacre.

Tout comme l'ASFAR, le WAC abordera son match de demi-finale face au Moghreb de Tétouan avec le costume de favori, match prévu à 21h30 au Grand stade de Marrakech. Mais gare à l'excès de confiance des Rouges auréolés de leur titre de champions du Maroc et qui aspirent à décrocher le ticket de la finale de la Coupe du Trône, trophée qui fuit le club depuis deux décades, ce qui est beaucoup pour une écurie d'un tel standing.

Un dernier carré qui tombe au mauvais moment pour la formation tétouanaise qui, non encore remise de sa relégation en seconde division, a vu pas moins de 13 de ses membres choper le virus de Covid-19. Outre quelques éléments du staff technique et administratif, trois joueurs de l'équipe première, et non des moindres, ont contracté la maladie, à savoir Taoufik Safsafi, Anas Jabroun et Noussir Al Mimouni. Des absences qui n'arrangent point les choses des Tétou-

nais sans omettre un moral dans les chaussettes, ce qui devrait sans aucun doute profiter à des Wydadis décidés à réussir le doublé, eux qui visaient le triplé avant de s'em mêler les pinceaux en C1 continentale face aux Sud-Africains de Kaizer Chiefs.

Il convient de rappeler en dernier lieu qu'aux tours précédents, le Wydad avait éliminé, dans l'ordre l'OCK, le RCOZ et le SCCM, au moment où le MAT avait surclassé les équipes du FUS, du CAK et du MAS. Quant au RBM, il avait disposé du RCAZ, du WASK et du HUSA, tandis que l'ASFAR s'était qualifiée au détriment de l'UTS, de l'IRT et du Raja.

Mohamed Bouarab

Programme Dimanche

18h30 : RBM-ASFAR au Grand stade d'Agadir
21h30 : WAC-MAT au Grand stade de Marrakech

Le Raja attendu le 12 août à Rome

Le Raja devrait s'envoler le 12 août à destination de Rome en vue d'affronter en amical le club italien de l'AS.Rome. Ce match de gala constituera une excellente occasion pour les Verts en vue de peaufiner, face à une grosse cylindrée, les derniers réglages avant la finale de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions prévue le 21 dudit mois au Complexe sportif Moulay Abdallah de Rabat.

Pour rappel, le Raja avait terminé deuxième du championnat derrière le Wydad, mais avec un titre à la clé, la Coupe de la Confédération CAF. Une consécration qui permettra aux Verts de disputer, les 24, 25 ou 26 janvier 2022 à Doha, la Super Coupe d'Afrique contre le club égyptien d'Al Ahly, vainqueur pour la 10^{ème} fois de son histoire de la Ligue des champions.

A noter que le Raja tiendra son assemblée générale ordinaire au titre des saisons sportives 2019-2020 et 2020-2021 le 28 août.

16 mois après, le grand retour des supporters marseillais au Vélodrome

Après plus de 16 mois d'absence à cause du Covid-19, les supporters de Marseille retrouveront samedi le stade Vélodrome pour un match amical, une occasion pour l'OM de tester son dispositif de contrôle sanitaire sur 30.000 personnes, une semaine avant la reprise du championnat.

Cette rencontre, une première avec autant de public en France depuis le début de la crise sanitaire au printemps 2020, opposera les Olympiens aux Espagnols de Villarreal (21h00), vainqueurs de la Ligue Europa au printemps. La dernière fois qu'il y a eu plus de spectateurs -près de 50.000- dans le temple du football marseillais, c'était... le 6 mars 2020, contre Angers (2-2).

"Je crois que c'était la plus longue attente de toute ma vie", soupire Hamza Baggour, "capo" du plus grand groupe de supporters de l'OM, les South Winners.

"Notre mégaphone, c'est le Vélodrome, l'endroit où l'on s'exprime. Sans lui, il ne reste rien", dit celui qui devra cependant encore patienter pour retrouver les tribunes: condamné pour les incidents survenus en janvier à la

Commanderie, le centre d'entraînement envahi par des supporters hostiles à l'ex-président Jacques-Henri Eyraud, il est interdit de stade jusqu'en septembre.

"Ce n'est qu'un match amical", relativise-t-il. "Et si nos adhérents seront présents, aucune animation des groupes de supporters n'est prévue, ce n'est pas dans nos habitudes (pour un amical). Le retour au Vélodrome est certes symbolique mais l'important, c'est le championnat".

Après une saison terminée à la 5^e place de Ligue 1, l'OM s'est profondément renouvelé cet été avec déjà huit recrutements.

Au bar "Albert", le patron, Nordine dit "Nono", sera lui bien présent samedi avec sa fille de 21 ans, comme il l'est depuis 1981 à presque tous les matches de l'OM. "L'OM, c'est mon identité, je suis marseillais et fier de l'être et j'ai inculqué cela à mes enfants", raconte-t-il.

Derrière son comptoir, une affiche donne le ton: "Toute personne arborant un symbole du PSG ne sera pas servie". A côté, des bouteilles portent les millésimes des participations

de l'OM à la Ligue des champions, remportée par le club en 1993.

Accoudé au bar, Bernard Fakid, un ex-chaudronnier, 66 ans, se dit fan de l'OM depuis... 66 ans. Samedi, il sera dans les tribunes mais pas dans les virages, chasse gardée des groupes de supporters dont il craint les excès: "Ils se jettent les uns sur les autres pour faire la vague. Un collègue du Havre en est sorti avec un bras cassé".

Au club, on est aussi "très excité" à l'idée de retrouver le public au Vélodrome: "Avoir un stade qui sonne creux, cela ne fait plaisir à personne", souligne le directeur de la communication, Jacques Cardoze.

En amuse-bouche, l'OM a joué mi-juillet l'un de ses sept matches de préparation contre le Servette de Genève (3-1) chez les voisins de Fos-sur-Mer, devant 4.000 fans. "Il y avait une ambiance de dingue, ça a fait chaud au coeur des joueurs qui, on le sait, marchent aussi à l'émotion", poursuit l'ex-journaliste.

Pour samedi, "le club a fait le choix d'une jauge de 30.000 spectateurs", dit-il, pour "être prudent", tester "la mise en place du pass sa-

nitaire" avant la reprise du championnat le week-end du 7-8 août à Montpellier et l'ouverture totale du Vélodrome (67.000 places) prévue pour OM-Bordeaux le 15 août.

Pour réaliser les contrôles sanitaires, d'une durée de 20 et 45 secondes par spectateur selon le retour d'expérience du match de Fos, le public est invité à se présenter deux heures avant la rencontre.

Quelque 150 personnes seront mobilisées pour scanner les QR codes (sur téléphone ou papier) avant les palpations de sécurité et le classique contrôle des billets. Mais des interrogations subsistent encore sur le respect des consignes.

"Si les gens arrivaient dans la dernière demi-heure, la moitié du stade raterait la première mi-temps. Il faut qu'un tiers du stade soit là dans la première heure", prévient Jacques Cardoze qui s'interroge aussi sur l'attitude des personnes refusées faute de justificatif.

"Mais ce devrait être extrêmement marginal", assure-t-il, soulignant qu'à Fos, seuls 70 des 4.000 spectateurs n'avaient pas pu rentrer.

Le livre

Arrive le jour de ma soutenance de thèse. Elle est au premier rang du public, plus pâle et plus affolée que moi. Je possède à fond mon sujet, je réponds avec assurance aux questions des examinateurs. M'ont-ils lu ? En entier ? Je ne sais pas. L'un d'eux me pose bien une question piège sur la place de la Kabbale dans «Under the Volcano» mais je sens le jury déjà acquis à mes vues. A l'issue d'une courte délibération, ils reviennent dans la salle. Avis favorable et félicitations. Me voilà docteur ès lettres. Mathilde me saute au cou et me demande de l'épouser !

– Prends le temps de réfléchir, ne me donne pas de réponse tout de suite. Mais sache que je suis prête. Tu as été vraiment merveilleux aujourd'hui.

Elle est très exaltée, elle m'entraîne dans un restaurant de poissons et fruits de mer – nous y viderons deux bouteilles d'un excellent bourgogne blanc. Elle nous voit déjà en universitaires globe-trotters parcourant le pays anglophones de congrès en séminaire. Après tant de vin, nous sommes dans un état d'euphorie qui nous entraînera, une fois rentrés chez moi à des ébats érotiques d'une intensité telle qu'elle devra planter ses dents dans un oreiller pour ne pas hurler.

Le lendemain, dégrisé, je me rends chez Pétrus. Je m'attends à trouver mon ami découragé, amer.

Il revient d'Irak, le champ de fouilles archéologiques a dû être abandonné en catastrophe, il est accusé de travailler pour la C.I.A. Eh bien ! non pas du tout. Dans son modeste studio encombré de livres du centre de Bruxelles, il m'accueille avec sa sérénité coutumière. Occupé tout entier par son travail, je crois qu'il supporte bien mieux que moi la solitude. Je lui lance un jovial :

- Alors, Monsieur l'espion, toujours célibataire ?

- Les espions ne doivent avoir aucune attache, tu sais.

- Moi, c'est plutôt le contraire. On vient de me demander en mariage.

- Toi, Olivier ? Tu plaisantes ?

- Non. Pourquoi ? Je ne suis pas un beau parti, peut-être ? A vrai dire, je suis moi-même incrédule. Que quelqu'un ait envie de vivre avec moi, ça me dépasse.

- C'est ta riche héritière ?

- Mathilde oui. Je suis perdu.

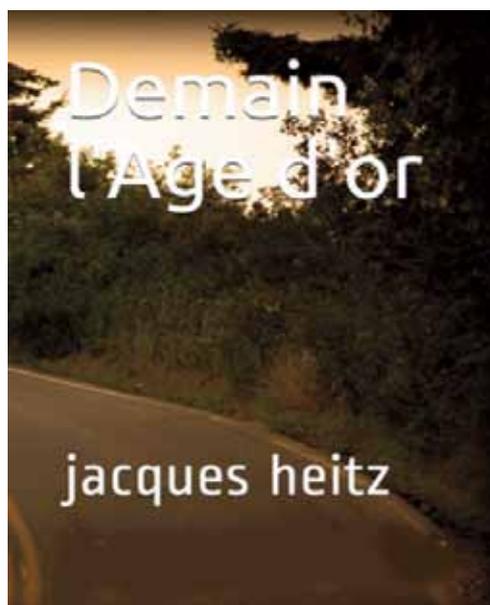
Que dois-je faire ? Je sais bien que tu ne me donneras pas de conseils. Pas plus que tu ne m'en as donnés quand j'ai reçu ma nomination à Albuquerque et que j'étais déchiré à l'idée de quitter Fiorella.

- Voyons si je peux t'aider à y voir un peu plus clair. Qu'est-ce qui te gêne vraiment chez elle ?

- Son milieu. Mais elle n'y va presque plus.

- Mais elle en a gardé des habitudes, non ?

- Elle prend des taxis. Elle



porte des manteaux dont un seul coûte le salaire mensuel d'un ouvrier. Elle aime porter des bijoux discrets mais avec de vrais diamants, de vraies pierres précieuses. Elle peut passer des journées entières avec sa mère dans les magasins de l'Avenue Louise. Frivolité. Mais elle étudie sérieusement.

- Bonne entente intellectuelle

donc. Et physiquement ?

- Deux aimants qui se collent l'un à l'autre dès qu'ils s'approchent. Elle pleure à la pénétration, elle s'évanouit presque à l'orgasme.

- Oh alors, tu vas l'épouser.

- Je représente pour elle une autre vie possible. D'art, de littérature. Loin de la vacuité de son milieu qu'elle déteste.

- Mais c'est aussi un monde de confort. Pourquoi veux-tu qu'elle le quitte ? C'est toi qui vas entrer dedans. N'es-tu pas tenté ?

- Ce qui m'attire chez eux, c'est leur impunité. Moi qui ai toujours peur du gendarme, peur de ne pas être en règle. Eux, il ne peut rien leur arriver.

- A l'entendre, rien ne s'oppose en toi à ce mariage. A moins que tu n'aies des principes rigides contre l'institution.

- J'ai mis du temps à l'admettre mais j'espère, en épousant Mathilde, me mettre un peu à l'abri de ces peurs innombrables toujours tapies au fond de moi. Peur de ne pas être en règle, de faire des dettes, d'être en retard, de ne pas payer les factures dans les temps. Nous avons 27 ans, Pétrus, bientôt 30. Tout le monde finit par se marier, non ?

- Parfait. Marie-toi mon vieux. Moi, je n'ai personne en vue mais je ne suis pas pressé. Et je ne suis pas une bête de sexe comme toi. Vous envisagez d'avoir des enfants, Mathilde et toi ?

- On n'en a pas parlé. Mes journées sont pleines, je ne vois pas comment je trouverais le temps de m'occuper d'un enfant. Au fond, je ne prends pas le mariage au sérieux. Je n'y vois pas une reddition, une trahison de mes années d'étudiant ou d'assistant au Nouveau-Mexique : insouciant, voyageur, séducteur.

(A suivre)

Recettes

Feuilletés au Nutella

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 pot de Nutella
- 2 pâtes feuilletées
- 1 jaune d'œuf

Préparation de la recette

Préchauffez le four à 200°C (thermostat 6/7).

Préparation des feuilletés

Déroulez les pâtes feuilletées et étalez-les sur le plan de travail. Découpez des cercles de pâte à l'emporte-pièce (ou d'autres formes). Déposez une grosse

cuillerée à soupe sur la moitié des ronds de pâte. Battez l'œuf dans un bol et badigeonnez-en les bords. Disposez sur chaque feuilleté un autre rond de pâte et pressez les bords pour les faire adhérer. Dorez les feuilletés et disposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Cuisson

Enfournez pour une vingtaine de minutes. Laissez reposer quelques minutes pour ne pas vous brûler et dégustez encore chauds.



Plongée dans l'histoire au musée sous-marin d'Alonissos

Ici "on plonge dans l'histoire", s'exclame un touriste autrichien, après sa plongée sur le site du naufrage de Peristera. A près de 30 mètres de profondeur dans la mer Egée, le musée sous-marin, "mélange de plongée et d'archéologie", attire une autre forme de tourisme.

Ce jour-là, sept plongeurs enfilent leur combinaison sur le Triton, le bateau qui les mène tout droit vers les côtes de Peristera, un îlot à quelques encablures de l'île égéenne d'Alonissos.

Hans-Jürgen Fercher, 48 ans, se prépare à entamer sa quatrième descente à la redécouverte de ce trésor enfoui. "C'est une légende ici", sourit Dias, l'un des coordinateurs du centre de plongée Triton.

Quinze minutes après, les explorateurs se jettent à l'eau et se lancent dans la descente périlleuse, sous les conseils avisés de leurs superviseurs. Les restes de ce naufrage se trouvent à près de 30 mètres au fond de la mer Egée, rendant la plongée difficile et technique.

Sous leurs palmes, plus de 4.000 amphores reposent dans le sable depuis presque 2.500 ans.

Cette collection constitue le premier musée sous-marin de Grèce, ouvert durant l'été 2020.

"C'est vraiment un site spécial et unique car c'est un mélange de plongée et d'archéologie : on plonge dans l'histoire", déclare à l'AFP M. Fercher, après être sorti de l'eau.

"Nous ne sommes pas sim-

plement au milieu d'un écosystème marin avec des coraux, on observe les restes d'une ancienne civilisation", se réjouit également Lisette Frevellund, une touriste danoise, peu après l'expédition sous-marine.

Venu spécialement pour voir l'épave, le Grec George Giasemidis "avait de nombreuses attentes après la réunion préparatoire. La plongée a répondu à chacune d'entre elles", confie-t-il à l'AFP.

Le site du naufrage n'est accessible qu'aux plongeurs confirmés. Il y a donc peu d'élus pour goûter au tourisme sous-marin. Mais la ville propose une alternative virtuelle pour plonger à la découverte du site archéologique.

Il suffit de quitter le port et de se rendre dans le vieil Alonissos, où, guidé par quelques pancartes, le visiteur trouve au milieu des maisons traditionnelles, le musée d'Alonissos qui propose, via un casque de réalité virtuelle, de découvrir les traces du temps déposées au fond de la Méditerranée.

Dans la salle, deux touristes tournent sur eux-mêmes, baissent la tête, lèvent et tendent le bras. Sur les écrans, on suit leur parcours au milieu des amphores, comme s'ils y étaient.

Avec l'ouverture du musée sous-marin de Peristera, et l'espoir de rendre quatre autres épaves proches accessibles aux plongeurs du monde entier, l'île d'Alonissos compte devenir une destination incontournable pour les amateurs de plongée.

"Nous voulons proposer une

autre forme de tourisme aux personnes qui viennent sur l'île. Je ne veux pas d'un tourisme intensif qu'on peut voir ailleurs", déclare à l'AFP Petros Vafinis, maire d'Alonissos, qui aime plonger avec les touristes venus de différents pays d'Europe.

"Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'ouvrir d'autres sites comme celui de Peristera dans les deux prochaines années et de pouvoir développer un safari sous-marin", se réjouit Kostas Efstathiou, co-propriétaire de l'Alonissos Triton Dive Center.

Le gouvernement grec a fait le pari de développer le "tourisme de plongée".

Il a décidé de s'adresser à une "audience spéciale qui paye généreusement pour plonger et choisit sa destination en fonction des différentes options de plongée", souligne le ministre grec du Tourisme Harry Theocharis.

"Notre pays a beaucoup de curiosités touristiques" pour la plongée, se félicite-t-il, précisant à l'AFP qu'une dizaine de parcs sous-marins ont déjà obtenu un permis de pratiquer ce type de tourisme en Grèce.

Epaves, mais aussi réserves naturelles et projets de "récifs artificiels pour créer la vie, la flore, la faune et devenir des curiosités naturelles pour la plongée", ajoute le ministre.

Alonissos fait partie d'un parc protégé de la faune marine depuis 30 ans.